



(R)évolutions

Le planning familial en perspective

ACTES DU COLLOQUE DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2007



FLCPF – CEDIF, novembre 2008

TABLE DES MATIERES

Introduction <i>Bettina ABRAMOVICZ</i> , présidente de la FLCPF	3
35 ans de planning familial <i>Regards croisés de</i> * <i>Corinne BOÛÛAERT</i> * <i>Martine LACHAUSSEE</i> * <i>Marc ABRAMOWICZ</i>	5
« Un enfant si je veux » et « Mon corps est à moi » 1970-2007 <i>Françoise COLLIN</i>	10
Sex & Co <i>Lara LALMAN</i> Témoignage d' <i>Amélie FRANKIGNOUL</i>	16
Où en est la révolution sexuelle de 68 ? <i>Interventions de</i> <i>Marcella IACUB</i> <i>Séverine AUFFRET</i> <i>Violaine DECLERCK</i>	18
Qu'est-ce que le travail aujourd'hui ? <i>Isabelle FERRERAS</i>	27
Regard syndical sur l'autogestion et les formes d'organisation du travail en planning familial <i>Jacqueline BOURDHOUE et Maria VERMIGLIO</i>	31
De la subversion à la subvention <i>Marlène ALVAREZ</i>	40
Militances, résistances et mouvements sociaux <i>Miguel BENASAYAG</i>	50
Conclusions et perspectives <i>Majo HANSOTTE</i>	59
Annexes <i>Synthèse des ateliers par Majo HANSOTTE</i>	62

INTRODUCTION

Bettina ABRAMOVICZ, présidente de la FLCPF

Nous fêtons aujourd'hui les 35 ans de notre fédération. Cette deuxième université d'hiver est un moment de rencontre et d'échanges pour les travailleurs des centres de planning familial et leurs partenaires.

L'histoire de la fédération est intrinsèquement liée à l'émergence des centres de planning familial. C'est en 1955, à Gand, que voit le jour le premier centre de planning familial en Belgique. Ensuite, c'est à Bruxelles en 1962 à l'instigation de l'association la Famille Heureuse que naît le premier centre francophone. A l'origine de ses actions, on trouve la conjonction de trois éléments : des événements, des techniques et des individus.

Des événements. Depuis le début du siècle, des centres de planning familial sont apparus un peu partout dans le monde. En 1952, l'International Planned Parenthood Federation est fondée à Bombay. En Belgique, plusieurs affaires retentissantes d'avortement font prendre conscience de l'incohérence de la législation, qui condamne l'interruption de grossesse, mais interdit l'information sur la contraception et reste impuissante devant l'avortement clandestin et ses graves conséquences. Révoltés par l'état pitoyable des femmes qui se présentent à la garde des hôpitaux à la suite de manœuvres abortives, des médecins, des infirmières portent ces faits à la connaissance du public et suscitent l'ouverture de centres de planning familial pour mettre la contraception, comme solution alternative, à la portée de qui le désire.

Des techniques. Dans les années 50, des progrès importants sont réalisés dans la mise au point de dispositifs intra-utérins, de spermicides et de préservatifs plus efficaces et plus sûrs. Dans les années 60, l'apparition de la pilule contraceptive opère une véritable révolution.

Des individus. Les centres de planning familial sont issus d'initiatives personnelles beaucoup plus que d'organisations ou de groupes constitués. Les milieux laïques y sont cependant particulièrement représentés. Des militants - médecins, enseignants, travailleurs sociaux, juristes, d'autres encore – se réunissent pour confronter leurs idées et agir.

La Fédération belge pour le planning familial et l'éducation sexuelle a été fondée en 1972 à l'initiative de la Famille Heureuse Saint Josse. En 1986, elle se constitue en ASBL et devient la Fédération Francophone Belge pour le Planning Familial et l'Education Sexuelle. C'est en 1999 qu'elle a choisi de se définir sous son appellation actuelle : Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF).

La fédération regroupe 42 centres répartis paritairment en région bruxelloise et en région wallonne. Vingt-et-un de ces centres pratiquent des interruptions de grossesse et font partie du Groupe d'Action des Centres Extrahospitaliers Pratiquant l'Avortement (GACEHPA).

Le volume d'activités des centres affiliés recouvre plus de 50.000 consultations médicales par an, 70.000 consultations psychologiques, sociales, conjugales et juridiques. Plus de 10.000 heures d'animations sont proposées dans les écoles touchant plus de 10.000 élèves par an. Ajoutons encore les animations organisées par Sex & Co lors des festivals de musique et qui ont touché des milliers de jeunes depuis plus de trois ans.

Le thème de notre colloque (R)Evolution fait référence à l'influence de l'ébullition de mai 68 dans la création de nos centres de planning familial. A l'époque nombre de slogans ont fleuri : « Soyez réalistes, demandez l'impossible », « Ne me libère pas je m'en charge » et encore « Plus je fais l'amour plus j'ai envie de faire la révolution et plus j'ai envie de faire la révolution plus j'ai envie de faire l'amour ». L'époque était secouée par les mouvements féministes. La libération de la femme allait de pair avec la libération sexuelle. Les repères de la morale judéo-chrétienne sont jetés au feu avec les soutiens-gorge. La famille traditionnelle, le mariage, l'église, l'autorité du père sont remis en question. On entre dans une période de contestation.

Le combat pour l'avortement libre et gratuit suit logiquement la création du premier centre de planning familial. En 1973, le docteur Willy Peers, gynécologue à la maternité provinciale de Namur, est incarcéré pour fait d'avortement. Des milliers de gens descendent dans les rues. Le GACEHPA voit le jour dans la deuxième moitié des années 70, créé par des militants pour défendre l'accès à l'avortement dans de bonnes conditions. Ce sera sur la base du travail fait par ces centres que sera promulguée en 1991, une loi qui dépénalise partiellement l'avortement, 16 ans après nos voisins français.

Petit à petit, les centres qui avaient été fondés sur cette mouvance par les militants sont devenus des institutions reconnues et subsidiées par les pouvoirs publics. Leurs missions sont fixées par décret, l'organisation des centres a aussi évolué, les modes de gestion changent, l'autogestion longtemps majoritaire est en passe de disparaître.

Alors, où allons-nous, sommes-nous encore des militants ? Mili quoi ? Ce mot a-t-il encore un sens pour tous. Entre professionnalisme et militantisme, comment nous situons-nous ? Il y a un héritage du passé, mais le flambeau n'est pas toujours facile à prendre. Les combats d'aujourd'hui ont-ils l'air moins importants que les combats d'hier ?

REGARDS CROISÉS SUR 35 ANS DE PLANNING FAMILIAL

Témoignage de Corinne BOÛAERT ¹

Je suis rentrée à l'Université Libre de Bruxelles en octobre 1968. L'ambiance était assez agitée et le point de départ a un lien avec le thème de cette rencontre : les garçons ne pouvaient pas rester dans la cité des filles ! On était en plein dans la problématique de la libération sexuelle et affective. A l'époque, la contraception était peu accessible, si ce n'est dans les centres de planning familial, du moins à Bruxelles. On parlait de l'avortement mais ce n'était pas du tout accessible. On entendait parler de femmes aisées qui se rendaient en Suisse mais pour les autres, on évoquait des curetages à vif et des hémorragies !

J'ai donc décidé de faire mon stage de gynécologie dans le service du Docteur Willy Peers, un mois après son emprisonnement. A cette époque, c'était à la fois très dur et aussi très enthousiasmant. Il y avait eu plusieurs manifestations avec des milliers de gens dans la rue et le mouvement nous portait. Suite à cela, il y a eu la dépénalisation de la publicité pour la contraception. Nous étions nombreux à croire naïvement que légaliser la contraception allait résoudre tous les problèmes et qu'il n'y aurait plus d'avortement. Nous nous sommes rapidement rendu à l'évidence : cela n'arrangeait pas tout.

Je suis arrivée à Liège en 79, le Collectif Contraception existait déjà, puis on a mis sur pied un centre à Seraing dans lequel j'ai commencé à travailler. On travaillait dans une semi-clandestinité. On n'avait aucun subside, seulement quelques dons, et on savait bien que l'avortement était interdit. Pour travailler dans ces conditions, il fallait que la motivation idéologique soit très forte. On était porté par le sentiment qu'il y allait de notre responsabilité de s'impliquer dans ce combat : en terme de santé public et en terme de lutte pour l'égalité des hommes et des femmes.

Je pense que cette création militante a engendré une très grande solidarité dans les équipes. Cela a entraîné une volonté d'égalité entre nous, notamment l'égalité salariale entre les différents travailleurs – médecins, psychologues, assistantes sociales, accueillantes - et on a fonctionné en autogestion. L'autre caractéristique majeure, c'est que l'on savait qu'on ne nous pardonnerait rien ! Cela nous a rendu perfectionniste et on a mis sur pied une qualité de travail que l'on voulait absolument irréprochable.

En 1990, il y a eu une dépénalisation partielle de l'avortement. C'était évidemment plus confortable. L'accueil des femmes était facilité et nous n'avions plus à craindre de procès. Mais par ailleurs, certains ont cru que le combat était terminé et donc certains collègues sont partis. Le recrutement s'est alors fait de manière un peu différente. C'était aussi une période de plus grand individualisme et les données ont un peu changé.

¹ **Corinne BOÛAERT** est docteur en médecine, diplômée de l'Université libre de Bruxelles. En 1973, elle a fait un stage de gynécologue dans le service du Dr Willy Peers à Namur. Après ses études, elle a travaillé au centre de planning familial *La Famille Heureuse* à Saint-Josse (Bruxelles) et a fait des remplacements dans des maisons médicales de Bruxelles et Charleroi. Les hasards de la vie l'ont ensuite menée à Liège où elle a travaillé à la maison médicale Bautista Van Schouwen de Seraing et a participé à la création en 1980, du Collectif Contraception de Seraing. Elle travaille toujours dans ces deux structures et est également chargée de cours au département de Médecine générale de la faculté de Médecine de l'Université de Liège.

Néanmoins, je ne crois pas que l'on peut dire que c'était plus dur avant et plus facile maintenant. C'est vrai que l'on risquait de faire de la prison et qu'on a fait des sacrifices financiers, mais on était portés par le mouvement social. Il y a moins aujourd'hui de mouvements de révolte et de solidarité qui soutiennent les militants. La caractéristique essentielle du parcours que j'ai vécu, c'est le mouvement de masse : un ensemble de personnes sont parvenues à changer une loi. C'est le parcours exemplaire d'une militance.

Témoignage de Martine LACHAUSSEE ²

Mon histoire est similaire à celle de Corinne. Je suis rentrée comme étudiante en médecine à Liège en 1968. J'ai participé à la création d'un centre de planning familial à l'université. Il s'agit du SIPS qui existe toujours et qui a développé une pratique spécifique auprès des jeunes. J'ai également fait mon stage de gynécologie au moment de l'affaire Peers.

A Liège, des avortements étaient pratiqués mais il fallait des circonstances très particulières : les demandes étaient soumises au colloque et l'assistant devait faire en sorte que son cas puisse passer. Donc même dans les structures officielles, des gens prenaient des risques pour pratiquer des interruptions de grossesse.

Après l'affaire Peers, des comités pour la dépénalisation de l'avortement se sont créés. J'ai eu des contacts avec eux et est née progressivement l'idée d'ouvrir un centre pour changer concrètement la réalité des femmes. Durant un an, je me suis formée dans le premier centre extrahospitalier à Bruxelles, le Collectif Contraception. Ce sont des gynécologues d'hôpitaux qui nous formaient pour acquérir une compétence dans la pratique de l'interruption de grossesse.

A Liège, je me souviens avoir été trouver le professeur de gynécologie pour dire qu'on allait faire des interruptions de grossesse en milieu extrahospitalier après la formation. Il nous prenait pour des illuminés et nous disait qu'on était vraiment des têtes brûlées. Cependant il nous a toujours accordé son soutien, ce dont je le remercie.

Durant cette année de formation, le bouche à oreilles aidant, nous étions inondés de demandes des femmes de la région liégeoise. Nous les orientions en Hollande principalement, mais il m'arrivait très souvent d'emmener des femmes pour avoir un rendez-vous à Bruxelles.

C'était un mouvement extrêmement riche qui s'est développé progressivement dans le bénévolat. On n'avait aucun moyen. Pour payer les premiers loyers du centre, on avait organisé quelques mois avant, une fête autour du thème de l'avortement. Cela nous permis de récolter des fonds pour louer une maison, s'installer, acheter du matériel. Nous avons aussi été soutenu par les centres hollandais qui nous ont prêtés de l'argent. Nous avons pu ouvrir le centre en 1977. La plupart des gens ont travaillé bénévolement durant les premières années ; ce n'était pas leur boulot principal. On venait une ou deux après-midi par semaine, puis progressivement le besoin d'avoir un secrétariat et de payer quelqu'un, s'est fait sentir. Je ne pense pas que cela aurait pu être autrement. Les choses ont évolué et c'est très bien qu'elles évoluent. Mais, je crois qu'il faut une énergie de changement liée à la sensibilité ou à la révolte face à une situation pour mettre en place un tel projet.

Mais nous nous sentions soutenus par différents mouvements politiques et les centres ont fait une conférence de presse commune pour dire publiquement qu'ils pratiquaient des avortements. Ce fut lent pour aboutir à une loi mais cela a permis que celle-ci soit inspirée de la pratique réelle éprouvée depuis de nombreuses années.

² **Martine LACHAUSSEE** est médecin au centre de planning *Collectif Contraception* de Liège.

Témoignage de Marc ABRAMOWICZ³

Le planning familial, révolution ou évolution ? C'est une des grandes questions après mai 68, révolution ou évolution. Je crois que l'on est vraiment passé de l'idée de faire la révolution à l'idée d'une évolution nécessaire. Pourtant, mai 68 était une révolution mais une révolution culturelle, une révolution fondamentale pour des valeurs telles que le droit des femmes et des jeunes, notamment sur le plan de la sexualité.

J'étais révolutionnaire en mai 68 et j'ai participé aux deux mois d'occupation de l'Université Libre de Bruxelles. Ce n'est pas grand-chose comme révolution deux mois d'occupation ! Mais le mouvement étudiant qui existait dans de nombreux pays, reste assez exceptionnel. On pensait vraiment que les lendemains allaient chanter ! On a plutôt déchanté puisque la révolution n'a pas suivi mais l'espoir était très grand que « ce ne serait plus jamais comme avant ». D'une certaine façon dans le domaine des relations familiales et sexuelles, cela n'a jamais plus été comme avant. Il est évident qu'un pas a été franchi et que ces idées ont tenu le coup et sont toujours présentes.

Le centre Aimer à l'ULB a été créé dans cette mouvance. Dans les années 70, il y avait soit la médecine hospitalière, soit la médecine privée. Il n'y avait rien entre les deux. L'idée de regrouper les aspects médicaux, psychologiques, sociaux et juridiques du planning familial correspondait à un moment du développement de notre histoire moderne. Il y avait un besoin de quelque chose qui n'existait pas jusque-là. L'accent était mis sur l'accueil et la qualité des soins. J'ai toujours prétendu que les gens qui viennent dans un centre de planning familial sont mieux soignés, sont mieux accueillis qu'à l'hôpital. L'accueil est fondamental et en général, on ne s'en occupait pas en milieu hospitalier. Je prétendais aussi que les soins étaient de meilleure qualité et plus efficaces dans une équipe que chez un médecin qui travaille seul. Ce modèle de consultations pluridisciplinaires a fait ses preuves. Il continue d'exister et continuera grâce à la capacité que les professionnels ont, à mettre en commun leurs expériences.

QUESTIONS AUX INTERVENANTS

Aujourd'hui et demain, quelle serait cette révolte, cette énergie du changement ? Quels seraient les torts subis par les femmes aujourd'hui ? Quels seraient les nouveaux risques à assumer ? Et quelles seraient aujourd'hui les possibilités d'un mouvement de masse ?

Corinne BOÛAERT :

Je pense que ce ne sont pas seulement les femmes qui sont concernées ! Le combat a été mené dans un premier temps, au niveau du droit des femmes à disposer de leur corps. Mais les hommes sont tout aussi impliqués dans ces combats. Il ne faut pas faire du militantisme passéiste. Il y a encore beaucoup de combats militants dans et en dehors de la libération sexuelle et affective. Maintenant, nous sommes dans un contexte de précarité, de néolibéralisme, de marchandisation qui doit nous rendre extrêmement vigilants.

Les animations dans les écoles, l'interruption de grossesse prise en charge par l'INAMI, la contraception partiellement remboursée, sont des progrès. Mais il y a des confusions qui sont

³ **Marc ABRAMOWICZ** est psychologue, psychothérapeute, formateur et intervenant dans les institutions du secteur non-marchand. Il a fondé le centre de planning familial Aimer à l'ULB en 1968 et fut le promoteur du premier avortement en milieu extrahospitalier (Aimer à l'ULB) en collaboration avec le Dr Peers. Il est également très actif dans le cadre de programmes de formations dans le secteur du planning familial, dans le cadre scolaire et pour les travailleurs de la santé et de l'éducation en Roumanie, en Algérie, en Palestine.

en train d'envahir ces champs. Une confusion majeure, c'est entre la libération sexuelle et la pornographie. La pornographie jette la confusion dans les esprits, la liberté n'est pas la pornographie. Les jeunes que nous rencontrons au centre souffrent de devoir répondre aux stéréotypes de la pornographie (tenues moulantes, exploits sexuels, etc.).

Il y a aussi confusion entre amour parental et pédophilie. L'affaire Dutroux a mis en exergue le problème de la pédophilie et des abus sexuels. Depuis, certains parents sont déboussolés et se posent des questions quant à leur comportement affectif avec leurs enfants.

Il y a des confusions intergénérationnelles et un risque de banalisation, de non-respect de la vie affective des jeunes.

Dans certains cas, on observe des reculs. Au centre, on voit à nouveau arriver des jeunes filles avec des demandes d'avortement parce que dans leur famille, il est hors de questions de parler contraception. A l'inverse, il y a parfois une banalisation et des parents qui amènent des gamines de 13 ans en demandant de leur prescrire la pilule. Une gamine de cet âge n'est pas forcément sur le plan de son vécu affectif, dans un projet de rapports sexuels ! On fait alors de la contraception quelque chose de purement mécanique et on risque d'estomper tout le vécu et la charge affective de la relation. Je pense que nous devons militer pour des relations qui restent égalitaires et respectueuses et qu'il ne faut pas que la contraception soit une coquille vide sinon on aurait vraiment perdu nos combats.

Martine LACHAUSSEE :

Il faut aussi lutter pour continuer à exister. Les structures mises en place sont des espaces de liberté. Ce sont des structures autonomes de proximité où les femmes se sentent entendues, écoutées, accueillies avec en plus, une bonne qualité de soins. Il faut les défendre notamment par rapport à « l'hospitalocentrisme ». Les centres de planning familial ont acquis une place importante et doivent faire face à de nouveaux défis : la précarité, le retour à l'ordre moral, la recrudescence des pressions religieuses. On le constate quand on voit des femmes venir en cachette pour recevoir une contraception. Les femmes n'ont pas encore forcément droit au respect quelle que soit leur culture. Les violences et les mutilations sexuelles existent toujours. Il y a également le sida qui est venu plomber le discours de liberté. Les réalités ont changé mais les combats sont encore là et on les vit tous les jours.

Marc ABRAMOWICZ :

La société actuelle subit un durcissement clair au niveau social et économique. De plus en plus de gens ne peuvent plus se permettre d'aller chez le médecin et ne suivent pas leur traitement. Les centres de planning familial ont toujours eu à cœur de favoriser l'accessibilité aux consultations. L'argent ne doit pas être un frein à venir consulter. C'est fondamental dans la société actuelle parce que l'on va vers des précarités beaucoup plus grandes.

J'ai toujours eu cette impression, puisque je vous ai dit que j'étais fort concerné par le militantisme global. Dans le cadre du planning familial, il était fort difficile d'amener les gens du centre à s'intéresser à d'autres problèmes que ceux du planning familial. Heureusement comme on travaillait à l'université, on a souvent été sollicité par d'autres cercles et on était amené à militer pour le droit à l'homosexualité au sein de l'ULB, à mener des combats un peu plus larges que ceux menés dans des centres de quartier ou des centres plus fermés sur eux-mêmes.

L'autogestion dans les centres de planning est une façon de réagir contre la violence de la société, contre la hiérarchisation, contre le fait de ne pas avoir droit à la parole si on n'a pas une position suffisamment importante. C'est très attirant mais les travailleurs sont pris dans

les problèmes relationnels et institutionnels et ne sont pas suffisamment à l'écoute des problèmes sociaux. Dans les années à venir, les tensions sociales et communautaires vont devenir d'une importance telle que l'on ne pourra plus les ignorer sous peine de ne plus être dans la réalité. Nous nous heurtons à des cultures qui se referment sur elles-mêmes et qui semblent devenir de plus en plus rétrogrades. Au niveau interculturel, il y a un combat fondamental à mener.

Les intervenants ont relevé différents défis qui nous attendent :

- ne pas faire du planning familial uniquement une question de femmes, c'est une question d'hommes et de femmes ;
- prendre en compte la précarité croissante liée au néolibéralisme ;
- ne pas confondre liberté sexuelle et pornographie, pédophilie et amour parental ;
- militer pour des relations respectueuses entre filles et garçons ;
- continuer à se battre pour exister comme structure autonome de proximité ;
- faire face au durcissement social et économique ainsi qu'aux replis communautaires ;
- défendre un modèle de travail dans lequel le travailleur a le droit à la parole ;
- s'ouvrir aux débats concernant les enjeux de société.

Le débat avec le public a permis de dégager quelques autres pistes :

- * Réfléchir à la surmédicalisation de la santé des femmes ;
- * Tisser des rapports entre action collective et émancipation individuelle ;
- * Laisser les jeunes travailleurs exprimer leur créativité et leur propre forme de militance ;
- * Transmettre des valeurs, non pas un fonctionnement ou une apparence.

« UN ENFANT SI JE VEUX » ET « MON CORPS EST À MOI » 1970 - 2007

Françoise COLLIN *

LIBÉRATION SEXUELLE ET MAÎTRISE DE LA GÉNÉRATION AU REGARD DE LA DIFFÉRENCE DES SEXES

Le planning familial et le mouvement féministe ont une histoire partiellement commune. La fondation du planning a, en France, précédé de peu le surgissement du mouvement féministe. Le planning, ainsi que son nom l'indique, visait un aspect déterminé - et déterminant - de la condition des femmes : la maîtrise des naissances grâce au développement des moyens de contraception et à la légalisation de l'avortement, mais d'abord grâce à leur dépénalisation. Il s'agissait, dans l'un et l'autre contexte, de donner aux femmes la maîtrise de ce qui avait été séculairement une expérience spécifique mais aussi un destin contraignant, à savoir la maternité (et cela même si les historiens nous rappellent que de tout temps s'était manifesté ce souci de limiter les naissances trop nombreuses, y compris par l'étouffement accidentel des nouveaux nés dans le lit conjugal).

Ce qui distingue cependant au départ le mouvement féministe du planning familial, c'est qu'il ne consiste pas en un service social mis à disposition des femmes en matière de parenté, mais en une mobilisation politique des femmes elles-mêmes, et potentiellement de toutes les femmes, pour redéfinir le destin qu'elles veulent et s'en donner les moyens.

Le mouvement féministe devait, à la suite du planning familial, s'articuler d'abord à la même revendication, celle du libre choix des naissances, mais en la concevant comme une condition nécessaire - non suffisante cependant - de l'émancipation plus générale des femmes. Et dans le climat libertaire de mai 68, il en formulait la contrepartie implicite touchant non pas seulement à la génération mais à la sexualité et redoublant « un enfant si je veux » d'un autre slogan, complémentaire, « mon corps est à moi » qui affirmait plus positivement la liberté de disposer de soi dans la vie érotique. De plus, si la maîtrise de la sexualité et de la génération constituait pour ce mouvement les conditions nécessaires de la libération des femmes, elles n'étaient pas pour autant suffisantes. A la différence des manifestations ponctuelles qui l'avaient précédé au cours de l'histoire, le mouvement féministe qui s'est développé dans les années 70 ne se limitait pas à l'une ou l'autre revendication déterminée : c'est la vie même des femmes dans toutes ses formes qui était remise en jeu, que ce soit dans le travail professionnel, dans la vie politique, dans la création artistique. Il mettait ainsi en chantier dans le réel ce que des années plus tôt un livre désormais célèbre - *Le deuxième sexe* de Simone de Beauvoir - avait articulé théoriquement. Car l'intérêt majeur de ce livre résidait non pas seulement ou principalement dans telle ou telle analyse, toujours discutable, de l'une ou l'autre forme de la « domination masculine » mais dans la mise en évidence de la structure qui liait ces différentes formes, dessinant ainsi la condition des femmes, condition relevant non pas de la biologie mais de la « construction sociale ». Tel est le sens du fameux « On ne naît pas femme on le devient », même si manque dans le texte de Beauvoir son parallèle : « On ne naît pas homme on le devient », donnant lieu à ce que certaines théoriciennes devaient désigner par la suite comme « construction sociale de sexes » avant d'adopter le terme « genre » dérivé du « *gender* » américain.

C'est le trajet de ces deux motifs, communs au féminisme et au planning familial - celui de la sexualité et celui de la génération - que je voudrais suivre ici brièvement dans leur évolution,

et leur complexification progressive, des années 70 à aujourd'hui. Car les slogans ont ceci d'intéressant que dans leur simplisme apparent et leur évidence, ils sont porteurs d'une polysémie insoupçonnée, d'un ensemble de significations qui ne se dégagent qu'au cours du temps. Le simple devient alors complexe et contraint ceux et en l'occurrence celles qui les avaient scandés à un long travail d'explicitation tant théorique que politique et à sa traduction progressive dans le réel. Que signifient en effet « mon corps est à moi » et « un enfant si je veux », énoncés si limpides en apparence mais d'une grande complexité quand il s'agit de les penser et de les traduire dans le réel.

Les problématiques concernant tant la sexualité que la génération touchent à l'ensemble du rapport entre les sexes, mais elles se sont complexifiées, sinon déplacées au cours du temps, nécessitant de nouvelles réflexions et de nouvelles initiatives. Le simple - celui du slogan - s'est révélé complexe à la fois à l'épreuve du réel et en raison de l'évolution des données initiales, tant scientifiques que sociopolitiques. C'est dire que la réflexion et la lutte ne sont pas épuisées par l'obtention des droits élémentaires alors revendiqués et conquis avec plus ou moins de difficulté. Ces droits sont un aboutissement mais ils sont aussi un commencement. C'est tout le processus générationnel, mais aussi tout le dispositif de sexualité qui, s'étant déplacés, nécessitent une réflexion et une pratique nouvelles - et constamment renouvelées - en raison de l'évolution de la société et en raison aussi de l'évolution des sciences et des techniques. La « liberté sexuelle » et « la maîtrise de la génération » ont un autre sens et d'autres implications que celles - apparemment simples - qu'elles avaient dans les années 70. Les problèmes qu'elles devaient résoudre sont à la fois résolus et déplacés.

L'analyse de cette évolution donne à l'observateur, à l'observatrice, un sentiment partagé : d'une part la conviction d'un changement fondamental, qu'on peut qualifier de « progrès », voire de « révolution » dans les rapports entre les sexes et les rapports à la génération, corrélatif d'un changement de la condition des femmes, mais d'autre part la perception d'une persistance ou d'un retour des mêmes problèmes sous d'autres formes qu'il faut analyser en termes nouveaux et auxquels il faut faire face.

Je reprendrai donc ici les deux volets de la revendication initiale, commune au planning et au féminisme et qui concernent la sexualité et la génération : « mon corps est à moi » et « un enfant si je veux quand je veux », pour les interroger dans leur évolution.

LA SEXUALITÉ

La « révolution » des années 60-68 provoque une rupture brusque dans le rapport à la sexualité, d'abord pour un milieu privilégié - intellectuel et culturel, jeune et citadin -. *Peace and love*, vient de la puritaine Amérique où les étudiants se désolidarisent de la guerre du Vietnam et est traduit par « Faites l'amour pas la guerre » ou encore « Il est interdit d'interdire » scandés par les étudiants des universités françaises dans un élan libertaire qui va faire tache d'huile. L'objectif n'est pas trop difficile à concrétiser quand on a vingt ans. D'autant plus que le sida n'a pas encore fait son apparition ou n'a pas encore été repéré.

Mais les jeunes femmes, d'abord séduites par cette liberté qui leur est soudain offerte, perçoivent vite que la pensée libertaire véhicule toujours de vieilles habitudes sexistes, que ce soit dans les réunions politiques - les assemblées générales - ou dans les alcôves. Ainsi naît le féminisme, issu tout à la fois du marxisme, de mai 68 et de la lecture ou de la relecture de Simone de Beauvoir, lecture directe ou retravaillée dans les textes des premières féministes américaines : Shulamith Firestone, Betty Friedan, Kate Millet, Germaine Greer... Car la

liberté sexuelle est fragile, et même redoutable quand elle repose sur des inégalités persistantes entre les sexes.

Les premières conquêtes de l'égalité dans la sexualité passent par la généralisation de la pilule et la légalisation de l'avortement qui feront l'objet d'un dur combat. Les femmes ont des alliés dans ce combat (on n'oubliera pas, en Belgique, le nom de Willy Peers). La « liberté sexuelle » est acquise, du moins en principe. Encore faut-il constater ce qu'elle signifie pour chacun des sexes dans un contexte plus large. La maîtrise de la fécondité est une condition certes nécessaire mais non suffisante s'il s'agit d'assurer l'égalité des sexes. Elle peut en effet se traduire en mise à disposition inconditionnelle et sans risque du corps de l'autre.

« Mon corps est à moi », « Un enfant si je veux » d'abord réservés à certains milieux, s'étendent progressivement à la communauté entière, et, avec plus ou moins de difficulté, - hommage soit rendu ici à Simone Veil entre autres - s'inscrit dans les lois. La sexualité, distinguée de la génération, est libérée et la génération devient une démarche volontaire.

Les enfants qui seront désormais - qui pourraient et devraient être - le fruit d'un choix, d'une décision, sont supposés devoir être plus aimés et donc plus heureux que ceux qui naissent « par hasard » ou même par contrainte. On peut aujourd'hui s'interroger sur cette confusion euphorique de la volonté et du désir.

PERSISTANCE ET RENOUVELLEMENT DES VIEUX SCHÉMAS DANS LA NOUVEAUTÉ

La « liberté sexuelle » désormais rendue possible par les moyens anticonceptionnels aurait dû, rendre superflues les pratiques prostitutionnelles jusque-là justifiées à tort ou à raison, par la frigidité des épouses, et l'indisponibilité des autres femmes. Des années plus tard, il faut constater qu'il n'en est rien et que le développement érotique des femmes n'a pas résorbé les phénomènes prostitutionnels : au contraire, le commerce du sexe - des femmes et des enfants ou même des hommes mais toujours au profit de la seule sexualité masculine - n'a jamais été aussi florissant, prenant une extension internationale. Sans doute révèle-t-il qu'un enjeu de l'érotique masculin réside dans la prise de possession unilatérale - la domination, ici assurée par l'argent - et non dans la réciprocité.

L'accès à la liberté sexuelle constitue certainement une « libération » pour les femmes comme pour les hommes, mais, s'agissant des femmes, elle reste cependant sous condition, soumise aux normes traditionnelles de l'âge et de l'esthétique. Ainsi un homme âgé, au physique dégradé, trouve-t-il généralement une jeune femme disposée à se mettre à son service à la fois sexuel et domestique. Il n'en va pas de même pour une femme âgée, alors que pourtant la sexualité masculine s'étiole plus rapidement que la sexualité féminine, ainsi qu'en atteste le recours impératif au viagra. Et pour ce qui concerne la génération, on voit avec attendrissement quelque vieux chanteur belgo-français affublé d'une épouse qui pourrait être sa petite-fille, adopter un bébé qu'il ne verra pas grandir, tandis qu'on pousse des cris d'indignation parce qu'une femme de soixante ans a voulu mettre au monde un enfant : le jugement social comporte toujours deux poids, deux mesures, comme dans le bon vieux temps.

La normativité traditionnelle n'a donc pas disparu des mœurs ni des pensées, malgré le changement malgré l'évolution et dans l'évolution même. Le régime des représentations en atteste. Il suffit d'observer les programmes de la télévision - et de la télévision française en

particulier - pour constater que les critères conditionnant l'image de l'un et l'autre sexe continuent à être évidemment dissymétriques. Les femmes se doivent toujours d'être, ou de paraître à coups d'artifices, jeunes et belles, les hommes peuvent être chauves, âgés, corpulents. Ils se prononcent sur le sort du monde. Elles animent les récits de vie.

LE TOUT SEXUEL

Indépendamment de la persistance de la double normativité érotique selon les sexes, il y a dans l'obsession du « tout sexuel » quelque chose de pathétique, qui se situe dans l'ordre de la « société de consommation » ou le « plus » est un impératif dévorant. Les émissions sur la sexualité, les sites qui lui sont dévolus se multiplient. Les gadgets et les recettes tiennent lieu d'inspiration et finissent par focaliser toutes les ressources de l'imaginaire contemporain sur la dimension érotique - dont la fascination a partie liée avec la répétition malgré les variations de sa mise en scène - et à en faire un objectif en soi, voire une préoccupation. Les différents médias en attestent : la sexualité est devenue un « travail », qui ne laisse plus guère de temps ni de place pour les conversations autour du feu, ni la lecture de Proust. La quête et l'expérimentation du dernier *sex toy* épuisent l'imagination. L'échangisme remplace les échanges au coin du feu ou devant la porte les soirs d'été. La parole se fait rare et élémentaire : la technique prédomine même dans le domaine le plus intime. Et cette dérive de la société de consommation ne peut être masquée par « le bon usage » que quelques privilégié(e)s savent en faire sans perdre pour autant le sens de leur autoréalisation. Ni d'ailleurs de leur publicité éventuelle.

« Mon corps est à moi », sans doute, mais s'agissant de l'ensemble des femmes, il continue d'une part à être l'objet des anciennes formes d'appropriation ou d'agression, et d'autre part, à être soumis tout particulièrement à une normativité impérieuse. L'égalité et la liberté restent sous condition.

LA GÉNÉRATION : UN ENFANT SI JE VEUX, L'ENFANT QUE JE VEUX

« Un enfant si je veux quand je veux » : l'objectif ainsi formulé et scandé dans les rues semblait simple. Il concernait, il faut le souligner, la seule sexualité hétérosexuelle puisque à l'époque l'homosexualité était une pratique officieuse et étrangère à la génération. Ce slogan signifiait alors plus exactement : pas d'enfant si je n'en veux pas. La liberté à l'égard de la génération était une liberté négative, qui devait permettre aux femmes de s'investir dans d'autres tâches que la maternité, ou de les combiner à volonté, non une liberté positive permettant d'avoir un enfant à volonté, et un enfant sain, voire même d'un sexe déterminé.

Si la limitation et la régulation des naissances sont pour partie une fin en soi dont la sexualité est dissociée, elles sont aussi une nécessité pour des femmes qui veulent désormais s'engager en grand nombre dans les études et dans une vie professionnelle soutenue jusqu'à la carrière.

A l'époque, l'esprit des féministes et de leurs allié(e)s ne semble pas avoir été traversé par le soupçon des transformations profondes qu'allait connaître le dispositif générationnel du fait des développements scientifiques et techniques. « Un enfant si je veux » qui signifiait très exactement « pas d'enfant si je n'en veux pas » allait, entre les mains des scientifiques, devenir effectivement « un enfant si je veux » - même si la nature me le refuse - et mieux encore : « l'enfant que je veux », fille ou garçon, et dépourvu de maladie génétique. L'eugénisme, violemment stigmatisé quand il avait visé la purification de la reproduction de la race germanique, allait devenir le filtre recevable de la reproduction de la race humaine

(non sans quelques considérations raciales persistantes cependant : un spermatozoïde de donneur noir n'est pas indifféremment mis en rapport avec l'ovule d'une blanche).

« Un enfant si je veux » semblait faire dépendre une naissance de la libre volonté de chaque femme, volonté à laquelle les services médicaux d'avortement devaient prêter leur service, ce que beaucoup firent avec réticence, non tant par principe qu'en raison de la dépendance - du rôle de simples exécutants - où les plaçait cette demande une fois légalisée.

Les scientifiques devaient bientôt reprendre l'initiative : « pas d'enfant si je n'en veux pas » avait en quelque sorte domestiqué le corps médical au service des femmes. Sa traduction en « un enfant si je veux » et « l'enfant que je veux » allait lui rendre son rôle dominant, celui de dispensateur des réponses à la demande de couples affolés par leur stérilité, voire de conditionneur de la demande.

Le droit de ne pas avoir d'enfant non désiré, c'est à dire non voulu - car entre le vouloir et le désir il n'y a pas toujours équivalence ainsi qu'on ne le sait que trop - est devenu pour partie le droit d'avoir un enfant, voire un enfant de tel sexe, et dépourvu de risques génétiques. Et on ne peut stigmatiser, il faut même sans doute féliciter désormais ceux ou celles qui veillent à ne pas mettre au monde un enfant voué a priori à la maladie ou à une mort prématurée. Mais on ne sait jusqu'où peut aller officiellement ou officieusement cette sélectivité et à quels critères collectifs ou singuliers peut désormais être soumis le phénomène de la génération.

Les nouvelles manipulations génétiques permettent désormais de surmonter bien des obstacles rencontrés accidentellement par des couples hétérosexuels. Mais elles permettent aussi de répondre au désir d'enfants de couples homosexuels. Les homosexuelles femmes peuvent désormais, par l'insémination artificielle d'un donneur anonyme ou connu, être mères. Il n'en va cependant pas de même pour les homosexuels hommes qui doivent recourir au travail de gestation d'une amie ou, comme l'usage s'en répand de plus en plus, d'une femme salariée à cet effet. Ainsi la « libération des femmes » relayée par l'inventivité scientifique engendre-t-elle de nouvelles formes de domestication mercantile de femmes, que ce soit dans l'ordre sexuel de la prostitution - au service des hétérosexuels - ou dans l'ordre générationnel des mères porteuses - au service des homosexuels. (« Dans le cochon tout est bon » dit le proverbe).

La question de la génération - privilégiée dans le travail du planning familial - s'articule à tous les autres problèmes, de la sexualité, de la culture, des études, du travail, de l'accès aux responsabilités politiques, dont elle ne peut être dissociée. Une femme ne se définit pas, ne se définit plus, par la maternité et pas davantage par la seule sexualité, libérée ou non, mais par un projet général de vie dans lequel s'inscrivent ces composantes. Le planning, pas plus que le féminisme, n'est un plan qu'il suffirait d'appliquer, mais un espace où la réflexion et l'action interfèrent en permanence, éclairées par une réflexion politique mais refondées sur chaque cas particulier. C'est pourquoi il y a un rapport nécessaire entre le travail du planning et une réflexion plus générale, dite féministe, touchant aux rapports des sexualités et de la génération, replacé dans le cadre des différentes formes de l'existence humaine. L'approche de chaque cas concret implique une « philosophie » implicite qui a intérêt à être explicitée, et la « philosophie » s'éclaire de chaque cas.

L'INDIFFÉRENCE DES SEXES ?

Il est aujourd'hui de bon ton d'affirmer - de postuler - « l'indifférence » des sexes. Non seulement l'égalité serait acquise, mais avec elle une sorte de « mêmété ». Cette affirmation est pour le moins prématurée et reste spéculative. Elle fait curieusement écho, dans une traduction post-moderniste, à la vieille affirmation moderne de l'universel, celle de « l'homme » en général - le Sujet - qui a séculairement recouvert dans les faits les discriminations les plus criantes.

A l'épreuve de l'expérience, et du point de vue politique et social qui nous occupe, la différence voire la dissymétrie des sexes continue à opérer, et on ne peut toujours pas en faire l'économie dans l'abord des problèmes qui sous-tendent la pensée et l'action du « planning familial » ou de toute autre initiative sociale ou politique. Dans la conjoncture qui est la nôtre, la situation des hommes et celle des femmes est loin d'être interchangeable et de pouvoir dès lors être confondue. Cette différence persistante s'atteste non seulement dans le milieu majoritaire de l'hétérosexualité, mais dans le milieu des homosexualités où de grandes différences de fonctionnement et de culture relationnelle distinguent les lesbiennes des gays. La prise en compte des homosexualités, longtemps contraintes à la dissimulation, atteste d'ailleurs bien de ce que le désir de la plupart des humains distingue, malgré leur volonté et la pression sociale, l'objet du désir comme un objet sexuellement déterminé.

Aussi au postulat de l'indifférence des sexes, peut-on préférer l'affirmation de l'égalité des uns et des autres dans un monde qui en permette l'expression plurielle. Le rapport au cas par cas de l'action sociale, le rapport à la généralité de l'action politique, vise à libérer les individus de leurs situations contraignantes mais ne peut le faire qu'en la prenant d'abord en compte. La liberté et l'égalité des êtres humains, hommes et femmes, ne reposent pas sur le présupposé de leur identité, mais sur la rencontre de leur capacité d'initiative à partir du donné qui est le leur.

Ainsi en va-t-il d'ailleurs pour chacun de nous. La liberté ne peut faire l'économie du dur travail de la libération. Elle n'est pas un fait mais un acte. La « révolution » elle-même n'est jamais un acquis mais un mouvement.

Ainsi le travail social du Planning familial ne peut-il toujours pas faire l'économie du paramètre de la différence des sexes. Un homme et une femme, un garçon et une fille n'abordent pas de la même manière dans leur expérience, les questions de la sexualité et de la génération. Le Planning a donc encore, aujourd'hui comme hier, partie liée avec le féminisme.

* **Françoise Collin**, philosophe et écrivain, a fondé en 73 la première revue féministe de langue française : *Les Cahiers du Grif* et co-fondé à Bruxelles l'Université des femmes. Elle a publié entre autres : *Je partirais d'un mot, l'espace symbolique* (Fusart), *Hannah Arendt, l'homme est-il devenu superflu ?* (Odile Jacob), *Le différend des sexes*, (Pleins feux), *Les femmes de Platon à Derrida* (Plon) ainsi que de très nombreux autres textes consacrés à la question des sexes ou du genre.

SEX & CO

Lara LALMAN, CAFRA et responsable de Sex & Co à la FLCPF

Dans le cadre du travail international, une action de visibilité de la Marche Mondiale des Femmes au festival de Dour a permis un contact avec l'organisateur. L'idée est venue d'utiliser ce contact pour faire connaître le secteur du planning familial aux festivaliers et les informer. C'est ainsi qu'un appel a été lancé aux travailleurs de centres. Quelques-uns ont répondu avec la conviction d'amener une nouvelle démarche de prévention dans le secteur : sortir du cadre scolaire et des murs du centre de planning familial, rencontrer les jeunes dans un lieu hors contraintes quotidiennes, où ils sont libres de s'amuser, faire des expériences... Qui dit lieu festif dit rencontres, convivialité, consommation de produits psycho-actifs et donc prise de risques et baisse de vigilance quant à des rapports non protégés ou non désirés, outre le manque d'information correcte et complète.

Cette hypothèse de départ s'est vérifiée sur place. La présence des animateurs a enthousiasmé le public : nous répondions à une réelle demande en nous rendant disponibles pour répondre à leurs questions et en leur fournissant des préservatifs et des brochures d'information.

Cette première approche nous a amenés à la conclusion qu'il fallait inclure de manière systématique ce travail de prévention spécifique en planning familial qui répond à une de nos missions principales.

Afin d'être davantage accessibles au public festif et améliorer le travail, nous avons créé un nom et un logo attractifs, une brochure facile à mettre en poche reprenant ce qu'on trouve dans un centre de planning familial, les adresses des centres et les réponses aux questions les plus courantes auxquelles les jeunes peuvent être confrontés dans ce type de contexte. Un site web a également été développé. Nous avons souhaité également approfondir et améliorer nos connaissances de ce terrain particulier, ainsi qu'une éthique de travail adaptée. En cela, nous avons profité de l'expertise de *Modus fiesta*, acteur de réduction des risques en matière de drogues en milieu festif depuis longtemps. Une formation sur mesure a été élaborée à l'attention des travailleurs de centre de planning familial désireux de travailler sur des festivals ou autres événements festifs.

Le stand s'est donc étoffé des brochures adaptées aux publics des différents festivals (la campagne très attractive de *Yapaka*, des préservatifs bien entendu, des pilules du lendemain gratuites, etc.). Nous développons au fur et à mesure, divers outils à la fois d'accroche et d'évaluation (quizz sur les connaissances en matière de sexualité, prise de photos, etc.)

Ce projet, parti de travailleurs de terrain, a permis des échanges très riches entre professionnels des quatre coins de la Communauté française, mobilisés sur la question de la prévention en milieu festif. Outre cet aspect fédérateur, il porte aussi en lui l'intérêt d'un travail transversal (prévention, sensibilisation politique) et l'ouverture vers l'extérieur (contacts avec d'autres acteurs, y compris hors de nos frontières).

Cette mobilisation encore jeune témoigne de l'évolution d'un projet libre, improvisé mais plein d'enthousiasme. L'énergie consacrée à l'action et le foisonnement d'idées ont conduit à sa reconnaissance par l'institution au sein de laquelle il s'inscrit tout d'abord, et ensuite par les pouvoirs politiques. Cette reconnaissance le contient petit à petit dans des balises qui le rationalisent ce qui est à la fois contraignant, comme chaque fois dès que des règles se

précisent, et intéressant du point de vue de sa planification et de son évaluation. Ce projet est aussi un outil qui, s'il doit encore s'affiner, ne demande qu'à être utilisé.

Témoignage d'Amélie FRANKIGNOUL, animatrice de centre de planning familial en milieu rural (Planning d'Ourthe-Ambève)

Je voudrais exprimer quelques points marquants, en tant qu'animatrice en milieu festif. L'approche de liberté d'accès au stand me semble essentielle. Les jeunes sont dans une démarche volontaire. On ne va pas vers eux comme d'habitude lors d'animations préparées dans les classes ou au centre de planning. C'est vraiment une démarche libre : le stand est présent sur le site et vient qui veut quand il veut. Les jeunes viennent souvent une première fois par curiosité et c'est l'occasion de se présenter. On constate souvent que de plus en plus fréquemment, ils reviennent les jours suivants.

Pour certains, c'est vraiment un point de chute. On peut également avoir des témoignages qui se déposent par rapport à des vécus parfois très difficiles.

On a aussi l'occasion d'accueillir des gens en état de crise, qui nous avaient déjà vus plusieurs fois sur le site. Ils savaient qu'il y avait des gens qui pouvaient les écouter et les aider à exprimer ce qu'ils vivaient à ce moment-là.

L'aspect liberté d'accès est quelque chose d'assez novateur. On est dans le militantisme et dans de nouvelles approches de prévention.

Cette année, les jeunes nous reconnaissent, nous ont rencontré de festivals en festivals. C'est une expérience très riche.

Le partenariat avec d'autres associations comme *MODUSFIESTA* permet un partage d'expérience et une approche globale du jeune en milieu festif. C'était important pour nous de pouvoir avoir cet aspect global et de ne pas le fragmenter à soit la consommation de drogue ou d'alcool, soit aux comportements sexuels à risques.

Le partenariat inter-centres est également très riche. Il nous permet de sortir de nos centres, de rencontrer d'autres travailleurs de centres de planning et de pouvoir vraiment travailler à une image unifiée avec une manière cohérente de travailler. Les jeunes peuvent ainsi avoir une vision de ce qu'est un centre de planning familial et cela nous donne l'occasion de les renseigner sur les centres de planning familial qui existent près de chez eux. Cela sert vraiment à clarifier l'identité du planning familial.

L'aspect transfrontalier est également intéressant. Beaucoup de festivaliers viennent de France ou de Hollande et nous interpellent par rapport à ce qui existe pour eux dans leur pays et par rapport à la prévention en matière de vie affective et sexuelle. A cet effet, on a une brochure reprenant les adresses de centres quand ils ont des demandes plus individuelles. Nous avons aussi beaucoup de jeunes qui viennent de Flandre où il n'y a plus de centres de planning familial. On va essayer de développer un partenariat avec tous les acteurs de prévention en matière de vie affective et sexuelle issus de Flandre. On a quelques documents mais c'est important pour nous de pouvoir ouvrir vers la Flandre aussi cette approche de prévention en milieu festif.

Le projet Sex & Co nous tient vraiment à cœur et on a vraiment envie de le développer. Je pense qu'il répond vraiment à un besoin. On ne touche pas tous les jeunes - ils ne viennent pas tous en festival - mais on en touche vraiment beaucoup qui n'avaient pas encore eu d'animations au sein de leur établissement scolaire.

OU EN EST LA RÉVOLUTION SEXUELLE DE 68 ?

Interventions de Marcella IACUB ⁴, Séverine AUFFRET ⁵ et Violaine DECLERCK ⁶

Quels sont les effets aujourd'hui de la révolution sexuelle de mai 68, en matière de liberté sexuelle, d'égalité et d'une vision positive de la sexualité ?

Marcella IACUB :

Il faut peut-être donner une vision moins romantique, moins idéologique des effets de mai 68 en matière de sexualité procréative. Fondamentalement, c'est quelque chose d'extrêmement important qu'on ne tient pas suffisamment en compte. Pendant cette période, le mariage a été en quelque sorte destitué de ses fonctions, des monopoles de la sexualité et de la reproduction légitime qu'il avait depuis le début du XIXe siècle. En même temps, il y a eu une série de grands changements : l'égalité des enfants qui naissent dans le mariage et hors mariage ; la possibilité, pour les femmes, de décider des enfants qu'elles voulaient ou pas. Ce sont les grands tournants des années 70.

Que s'est-il passé avec la sexualité ? Je dirais que, si l'idéal ou l'institution qui organisait l'ensemble de la vie sexuelle et familiale jusqu'aux années 60/70, c'était le mariage, aujourd'hui il y a une autre réalité qui est hégémonique, et qui domine l'ensemble de la vie familiale et sexuelle qui est le sexe.

La notion de sexe qui est apparue à la suite de la révolution des mœurs dans les années 80, fait allusion à la santé psychique, c'est presque un concept psychiatrique. Nous sommes sains ou nous sommes malades. Les gens qui commettent des agressions sont des pervers, les victimes sont elles-mêmes atteintes dans leur santé psychique. Il y a eu une sorte de médicalisation du sexe, au lieu d'être cet espace de créativité et de liberté que l'on aurait pu imaginer en 68.

Est-ce que la sexualité devint de ce fait une notion positive ? Je crois que parce qu'elle est devenue une notion psychiatrique, elle est une espèce de monstre à deux têtes. D'une part, la sexualité apparaît comme ce qui peut nous sauver, nous rendre heureux et d'autre part, comme ce qui peut nous détruire à jamais, comme lorsque on a été victime d'une agression, d'une éducation trop répressive, etc. La sexualité est à la fois source de grand bonheur et de destruction psychique. C'est pour cela qu'on parle, par exemple en cas de viol, de meurtre psychique.

Séverine AUFFRET :

Je voudrais préciser le sens du terme « révolution sexuelle » - puisque c'est notre sujet d'aujourd'hui. Dans "révolution sexuelle", j'entends "révolution" au sens trotskiste du mot, et non pas au sens léniniste ou stalinien ou même « Robespierrien ». C'est-à-dire qu'il s'agit d'une "révolution permanente", qui ne peut se traduire par une simple modification de statut institutionnel, mais qui concerne chacun au plus profond.

⁴ **Marcella IACUB**, auteur de nombreux livres, est juriste, chercheur au CNRS et spécialiste du droit de la bioéthique.

⁵ **Séverine AUFFRET** est professeur agrégée de philosophie, titulaire d'un DEA en philosophie (Histoire des Idées) et est en charge d'un Séminaire à l'Université populaire de Caen : "Pour une histoire des idées féministes" depuis octobre 2002.

⁶ **Violaine DECLERCK** est psychologue et psychothérapeute au centre de planning familial *Aimer à l'ULB*.

La "révolution sexuelle de mai 68" n'existe que si elle est reprise, non seulement par la volonté mais surtout par le désir subjectif des individus, chacun pour eux-mêmes. Ce n'est pas une révolution qui aura eu lieu, mais une révolution qu'il s'agit de faire en permanence, et que nous sommes en train de faire, ici et aujourd'hui, à Liège - patrie de Théroigne de Méricourt, la féministe révolutionnaire de 1789 à Paris, qu'on nommait "la belle Liégeoise".

Je n'aime pas le mot de « planning familial », qui est vieillot. Ce terme a été inventé dans les années 60/65, pour cacher, pour dissimuler sa véritable finalité qui était, justement, de permettre la libération de la sexualité, et non pas de planifier les familles. Il fallait bien se cacher par cet euphémisme.

Cette révolution, je l'ai vécue charnellement comme une utopie concrète, une utopie qui réalisait toutes sortes de finalités.

Elle était hédoniste et libertaire. L'un de ses buts était la suppression de la culpabilité et de la crainte. Non seulement la sexualité était assignée au mariage, mais même dans le mariage, elle subissait la crainte ; la crainte de la grossesse était permanente. Mai 68 est le point de départ, sur un plan à la fois social et sexuel, d'une révolution anti-patriarcale qui promeut d'autres mœurs, une autre forme de jouissance, la déculpabilisation, la sortie de la crainte, l'accès au plaisir considéré, non seulement, comme un fait mais éventuellement comme une *valeur*. Je demandais à mes élèves des classes de philosophie : « quelles sont les valeurs pour lesquelles vous seriez prêts à lutter ? » Certains écrivaient : l'amitié, la vérité, la sincérité, la liberté... Un jour, l'un d'eux a écrit « la volupté ». J'ai trouvé cela merveilleux. C'est une valeur moderne, « la volupté », qui vient de mai 68. Cette révolution a légitimé la sexualité nomade, l'homosexualité, le transgenre, la sexualité de groupe, l'échangisme, les pratiques sexuelles dites perverses, librement consenties (tel le sado-masochisme), sans parler de l'auto-érotisme et de la masturbation, plaisir sexuel innocent et rigoureusement improductif qui est aujourd'hui socialement déculpabilisé puisqu'on en parle partout. C'est à partir de 68 seulement qu'on a osé dire, et même penser, qu'il existait une masturbation féminine. Jusqu'à là c'était un problème de garçons ; les prêtres et les professeurs mâles en parlaient avec les garçons, mais "masturbation féminine" ça n'existait pas puisque les femmes n'avaient pas de sexe (autonome).

Cette révolution a également libéré les mots du sexe qui ont affleuré à la surface des discours, dans la politique, dans les médias. Il y a eu ainsi une levée de censure sur les œuvres et les éditions érotiques ; les œuvres érotiques jusque-là interdites ont été libérées de parole. Cette révolution a rendu la sexualité ludique ; aujourd'hui on a même des "sex-toys", d'usage solitaire ou pluriel. De plus, la sexualité s'est trouvée facilitée par de nouveaux moyens matériels (Internet, sites de rencontres, etc.).

Ceci ne veut pas dire que chacun pour lui-même jouit de toutes ces nouvelles légitimités. Encore faut-il le vouloir, et le pouvoir. Mais on touche ici à la moralité privée, et familiale, et aux zones obscures de l'inconscient.

Violaine DECLERCK :

L'analyse bioénergétique est un travail psycho-corporel, très célèbre dans les années 68/70, qui permet de débloquent les émotions et la sexualité. On s'est rendu compte, à l'époque, que notre corps était devenu comme un carcan par rapport au plaisir. La faculté d'expérimenter le plaisir était réduite, et pas seulement pour les femmes. Dans le registre de la sexualité, homme et femme ont subi chacun des torts de façons différentes.

Mai 68 a lutté essentiellement contre une culture du mépris du corps et de la sexualité, contre une culture basée sur la division du corps et de l'esprit qui survalorise les œuvres de l'esprit au détriment de la vie du corps et de la dimension corporelle de la vie.

La civilisation occidentale était survalorisée et vue comme la civilisation la plus avancée parce qu'elle avait vaincu les bas instincts. Ce sont là des divisions qui mettent à mal la faculté d'aimer et les possibilités amoureuses de tout un chacun.

Le changement de culture qui a explosé en 68, était entamé depuis le début du siècle dans certaines sphères sociales. Wilhelm Reich est un des grands précurseurs de cette révolution sexuelle. Il a écrit en 1936, un livre qu'il a appelé la révolution sexuelle. Il y attaquait de manière virulente le mariage coercitif, l'abstinence forcée des jeunes, l'interdiction des relations sexuelles hors mariage, la condamnation des homosexuels, etc.

A l'époque, la sexualité comme lieu d'expression de soi et de l'amour était violemment combattue. Cette tendance de fond est toujours là, ce n'est pas parce qu'on a changé beaucoup de choses dans les comportements que les attitudes ont fondamentalement changés. Certaines sphères sociales n'ont pas été fort atteintes par ce mouvement de libération et le changement est superficiel même s'il y a réellement une évolution positive.

Quels sont les enjeux essentiels pour demain en matière de sexualité ?

Marcella IACUB :

On a évoqué la scission entre le sexe et l'esprit dans la culture d'avant 68. On peut se demander aujourd'hui : n'a-t-on pas mis le sexe à la place de l'esprit ?

Le refoulement de la sexualité de jadis ne s'est-il pas inversé ? Ne met-on pas le sexe à la place de l'âme ?

Toutes ces questions engendrées par mai 68 sur la libération sexuelle et la multiplication des plaisirs ont entraîné une sorte de mise à l'index de toute une série de pratiques sexuelles qui ont été tolérées dans les années 70 : la pornographie, le sexe multiple, le sadomasochisme, etc. Il y a une véritable surveillance de toutes ces pratiques qui ne sont pas des pratiques sexuelles du couple. Il y a une échelle des valeurs dans le bien et le mal sexuel. Il y a des pratiques qui sont licites, d'autres qui sont à peine tolérées. On pense que toutes les pratiques ne se valent pas de la même façon.

Je crois que les enjeux pour demain tournent, pour le planning familial, autour du couple. Quand on parle des problèmes de couple à l'heure actuelle, on relève en général deux grandes questions : la question de la violence sexuelle et celle de la violence physique. C'est de cette façon que l'on explique en général, la situation des inégalités entre les sexes, et aussi la discrimination au travail, etc. Je crois qu'il faudrait revoir ces modèles explicatifs des inégalités entre les femmes et les hommes. Accuser les violences physiques dans les rapports de couple, c'est la meilleure façon de se tromper de problème. Je pense que le problème, c'est la position qu'ont les femmes dans le domaine familial. Encore aujourd'hui, 85 % des femmes se mettent en couple avec des hommes plus âgés et plus diplômés qu'elles.

Les lois ont donné aux femmes le droit de contrôler la venue au monde des enfants alors que les hommes n'ont pas les mêmes droits. Les femmes peuvent imposer aux hommes une paternité non désirée. C'est la femme seule qui décide de s'enchaîner à son rôle maternel. Les études faites par les sociologues montrent qu'il y a un lien direct entre la position familiale et la position sociale des femmes. C'est la venue au monde des enfants qui amoindrit la situation sociale et économique des femmes.

Insister tant sur la violence qui est faite aux femmes, c'est une façon de ne pas voir que l'ennemi des femmes, ce n'est pas la violence mais c'est justement la pression structurelle qu'a toujours la femme dans la reproduction. A l'heure actuelle, il y a un enjeu autour de l'égalité entre les sexes, c'est l'apparition d'un autre type de femmes qui sont des « non femmes ». Des femmes qui n'acceptent pas d'avoir cette position familiale, de couple, classique qui les amoindrit dans la vie professionnelle.

Du point de vue de la sexualité en tant que telle, il me semble très important de réfléchir à l'investissement massif de l'Etat dans ce domaine et surtout essayer d'imaginer que cette situation change. Il se peut qu'il soit mieux que la sexualité ne soit plus une affaire d'Etat et qu'elle soit, en quelque sorte, quelque chose qu'on renvoie à la société et à sa capacité créatrice des valeurs, des cultures, etc.

La signification du mot « sexualité » est à inventer. Je crois que c'est sans doute un des principaux enjeux pour les temps à venir.

Séverine AUFFRET :

Je suis d'accord sur un point avec Marcela Iacub : l'injustice existant dans le droit français actuellement, qui permet à une femme d'accoucher sous X et de ne pas dévoiler sa maternité, alors que les femmes ont la capacité d'obliger un père à reconnaître sa paternité ou au contraire, d'infirmer sa paternité par les tests ADN. L'utilisation des tests ADN est un scandale, où qu'elle s'exerce, entre autres à propos de l'immigration. A tous égards, on met la science au service de l'Etat. Vous avez raison de le dénoncer.

Nous assistons aujourd'hui au retour des idéologies familialistes politiquement réactionnaires (pro-life, anti-IVG) qu'elles soient religieuses ou civiles. Dans certains pays, en France par exemple, de nouvelles difficultés s'opposent à la liberté de l'avortement.

La loi permet l'IVG, mais des médecins s'autorisent, eux, à ne pas la pratiquer en faisant jouer la clause de conscience. Il y a une baisse considérable du nombre des services hospitaliers qui pratiquent l'avortement : de 40% en dix ans à Paris et en Ile de France, c'est colossal. Très peu de temps est consacré à la contraception et à l'avortement au cours des études de médecine.

En France, de nombreux centres de planning familial sont en train de fermer. A Mantes-La-Jolie, par exemple, une ville où les jeunes sont nombreux. Le travail de prévention étant abandonné, des jeunes filles accouchent, à 14 ans, d'enfants non désirés.

Le retour des religions comme source de l'autorité morale est un autre danger majeur. Il y a une « dé-laïcisation » de la société dans toute l'Europe et aux USA.

Le communautarisme et la ghettoïsation sont deux autres dangers. Dans les lieux où sont parqués des gens issus de l'immigration, les femmes sont remises sous le pouvoir de la communauté, parfois en contradiction tolérée avec la loi du pays. Par exemple, ce jugement de clémence accordé, en Italie, à des parents qui avaient corrigé (frappé violemment) leur fille, parce qu'elle était coquette et parce qu'elle avait une liaison avec un garçon extérieur à sa communauté. Il est scandaleux qu'on se permette de donner raison à la communauté contre la loi, et contre l'individu. L'Europe tolère des situations de non droit du corps pour les femmes, en Pologne et au Portugal, par exemple. L'union européenne court donc le risque d'un alignement par le bas, en jouant sur la notion de "droit à la vie" inscrite dans le projet de Constitution européenne. Bien qu'il ait été refusé, il est régulièrement question de remettre ce projet sur les rails.

Le trafic mafieux de traite et de prostitution des femmes (en Europe, des femmes des pays de l'Est) est un autre danger qui s'oppose à la révolution sexuelle. Mais l'extension des guerres impérialistes a aussi pour effet immédiat, un recul de la condition des femmes. Cette situation s'observe en Irak bien sûr, mais également au Liban, où j'ai vécu plusieurs années. Ceci n'est pas sans incidence sur notre vie : il y a un effet de ricochet à travers les communautés d'allochtones.

Je dénonce enfin comme un grand danger pour la révolution sexuelle, et singulièrement pour les femmes, les idéologies post-modernes en général, et post-féministes en particulier, qui prônent ou acceptent une marchandisation générale des corps, faisant du rapport marchand l'aune de tout rapport humain ; qui font l'apologie de la prostitution, de la pornographie, qui invitent à une décriminalisation du viol ; qui relativisent le communautarisme, et qui font parfois des réserves sur le droit des femmes à avorter - certaines allant jusqu'à dire qu'elles devraient demander l'autorisation à leur conjoint !

Violaine DECLERCK :

La sexualité en tant que lieu d'expression de soi était un des aspects du mouvement de mai 68. Par rapport à cela, il y a non seulement des résistances mais les forces contre cette liberté reste présente. Le puritanisme est un mouvement de fonds qui ne bouge pas facilement. Dans toutes les civilisations, il y a des rapports de force entre les mouvements libertaires et liberticides ; que ce soit au niveau de la liberté de parole ou de la liberté d'exercer sa sexualité.

On peut faire des parallèles très directs entre la liberté de parole et la liberté sexuelle. La démocratie est souvent liée à la question de la liberté de parole et de la liberté sexuelle. Wilhelm Reich, que je citais tout à l'heure, disait en 1936 : « Pour être véritablement démocratique, une société devrait aider, soutenir et protéger la sexualité des enfants, des jeunes et des adultes ». L'histoire montre bien que les régimes totalitaires sont en général les plus violents par rapport à la sexualité, l'homosexualité, les femmes, le patriarcat, tout cela tient ensemble. Cette liberté, comme la démocratie, est en mouvement et elle est fragile ; elle sera toujours soumise à des forces contraires.

Les forces contraires ont des nouvelles formes plus subtiles. La division entre l'amour et la sexualité et entre le corps et l'esprit est toujours là. Il y a une division dans l'amour et la sexualité qui est naturelle et la liberté sexuelle de 68, que je défends aussi, est que l'on puisse vivre la sexualité sans amour si on le souhaite, le plaisir pour le plaisir, à condition, bien sûr, de consentement. Mais c'est le choix de la personne.

La division dont je parle, est une division qui est imposée par un contexte culturel. Effectivement, avant 68, ce qui dominait c'était de disqualifier le sexuel, en idéalisant l'amour tendre. On parle parfois « d'amour physique » et les sentiments ne sont pas physiques, alors qu'en fait, les sentiments d'amour sont aussi physiques que la sexualité. On fait des exclusives et on voit apparaître une culture que j'ai appelée, la culture du « corps étalon ». On serait passé du « corps carcan » au « corps étalon » où on survalorise le sexe sans amour.

Quand on parle de sexualité, il semble que la pornographie soit devenue un modèle. Les jeunes l'investissent comme un modèle de la sexualité. La pornographie est en fait une mise en acte de fantasmes. A toutes les époques, des personnes ont fait le choix de mettre leurs fantasmes en acte, de toutes sortes de façons. Ce n'est pas un mal, mais ce n'est qu'une façon de vivre sa sexualité. Dans certains milieux, la culture du corps est comprise dans ce qu'elle peut avoir de négatif en continuant à rendre difficile, pour beaucoup d'êtres humains, de joindre l'amour et la sexualité. On voit alors apparaître, des jeunes et des adultes

dépendants de la pornographie et qui ont des attitudes de « sexo-dépendances » qui sont nouvelles. Certains disent ne plus vouloir aimer, ne plus vouloir s'adonner au sexe sans sentiments, ne plus pouvoir s'attacher et prôner ce genre de vie. Certains encore se déclarent asexuels, je pense que c'est une réaction à une espèce de nouvelle norme du « corps étalon ». Il faut être sexy, il faut savoir jouir comme dans les films pornos, etc.

Une gynécologue avançait le chiffre de 80% de femmes qui manquent de sensations sexuelles mais qui paradoxalement peuvent faire l'amour comme dans les films pornos. La division est donc toujours là. Il faut revenir à la sexualité qui s'enracine dans des sensations sexuelles du corps. Le « corps étalon » a le même effet que le « corps carcan » ; la dissociation reste la même.

La difficulté pour le planning familial actuellement, c'est d'avoir un discours au sujet du plaisir. Si on tient le même discours qu'en 68 (sortir du carcan, la volupté, le plaisir), on est face au déferlement de la pornographie qui vient jusque dans les classes, dans les animations. La présence de cette expression de la sexualité dans la société marchande bénéficie d'une publicité incommensurable et devient la nouvelle norme. Parler de sexualité avec un discours clair qui ne retourne pas à la disqualification de la sexualité, est compliqué dans ce contexte. Il y a une inversion. On pensait que la sexualité et le plaisir étaient un but alors qu'il est le résultat d'une personne qui s'exprime, qui éprouve des choses et qui exerce sa liberté sexuelle.

Marcela IACUB :

Je voudrais clarifier mes propos précédents. Comme la sexualité pose toujours des problèmes, qu'elle est toujours hantée par des fantasmes anciens on essaie de la racheter par des sentiments. C'est pour ça que les couples durent si peu. Si les gens pouvaient admettre plus facilement le désir brut, le désir sans sentiments, ils éviteraient certains déchirements douloureux et récurrents comme ceux qui résultent de se mettre en couple et faire tout de suite des enfants car ils vivent pendant un temps toujours bref, une passion sexuelle. Je crois que la banalisation de la sexualité, le fait de pouvoir prendre cette activité comme étant ou bien amoureuse ou bien simplement sensuelle sans autre but, pourrait contribuer à éviter beaucoup de problèmes. Je pense qu'il y a beaucoup de difficultés qui viennent de la sacralisation dont la sexualité est encore l'objet après la révolution des mœurs.

DEBAT

Echanges entre le public et les intervenantes

- Animatrice dans un centre de planning familial à Liège

J'ai beaucoup apprécié les interventions de Madame Iacub. Je me suis parfois sentie enfermée dans certains discours entendus reprenant l'idéologie d'une bonne sexualité, d'un bon comportement. J'ai trouvé tout cela assez moralisateur et dénotant un manque d'ouverture d'esprit qui ne correspond pas du tout à ma réalité de travail.

- Marcela Iacub

Je vous remercie. Je suis très étonnée d'avoir entendu ici des avis sur la prostitution, sur la pornographie, qui apparaissent vraiment comme des discours tenus par des cercles

catholiques. Je ne vois pas comment des gens qui ont pu être dans une position de radicalité, de subversion, peuvent tenir des tels discours.

Je ne vois pas au nom de quoi on condamne la prostitution, d'autant que plus vous la condamnez et moins vous laissez la possibilité qu'elle soit légalisée et que les gens travaillent dans de bonnes conditions.

- Travailleur social dans un centre de planning familial

Dans le cadre de notre travail, nous avons l'occasion de travailler avec un public qui se prostitue. Parfois, on a tendance à caricaturer les choses. Il y a une prostitution contrainte, il y a de la traite d'êtres humains mais il ne faut pas généraliser. Il y a aussi des femmes qui font le choix de se prostituer. La semaine dernière, l'une d'entre elles me disait qu'elle gagnait mieux sa vie qu'en étant caissière. Cela lui permet de subvenir aux besoins de ses enfants. C'est une réalité et elle le vit bien. Il ne faut pas généraliser les discours, il faut laisser un choix et se dire aussi que les gens sont capables de faire un choix.

- Marcella Iacub

Quel était à l'origine le projet concernant la question de la libéralisation de la sexualité ?

Je considère que c'est très proche de la liberté religieuse, c'est-à-dire que chaque personne peut se positionner par rapport à la sexualité, de façon différente. La sexualité peut avoir une valeur extrêmement importante et ne se pratiquer que par amour, pour d'autres ce sera en échange d'argent simple, pour d'autres encore pour avoir des enfants.

La pluralité des positions à l'égard des croyances et des valeurs que chacun a, est quelque chose de fondamental pour penser une notion de libération de la sexualité qui, malheureusement, n'a jamais eu lieu. La prostitution est condamnée parce qu'on ne peut pas imaginer qu'une personne puisse choisir librement quelque chose qui n'a pas le même sens pour nous. Il faut essayer de reconnaître une pluralité de positionnement à l'égard de la sexualité. C'est exactement comme avec la liberté religieuse, on peut être athée, on peut être catholique ou musulman, et tout le monde pourrait coexister. Et un Etat doit respecter toutes les croyances !

- Séverine Auffret

C'est intéressant mais un peu déconcertant de voir un colloque du planning familial ovationner la liberté de la prostitution. J'aurai pu dire à mes filles, vu la difficulté de faire des études, voilà un métier d'avenir, choisissez la prostitution.

Je ne suis absolument pas moralisatrice. J'admets et j'approuve toutes les sexualités quelles qu'elles soient, dans le cadre d'un consentement mutuel. Les deux points qui me gênent sont, d'une part, la violence imposée - non consentie, j'insiste - , d'autre part, la marchandisation des corps, sous toutes ses formes : vente d'organes, de sang, location d'utérus, achat d'enfants.

Je ne saurais condamner les prostituées, qui sont des exploitées comme tant d'autres, et souvent un peu plus que d'autres, mais je condamne la prostitution quelle qu'elle soit : de femmes, d'hommes ou d'enfants, et même celle qui prévaut parfois dans le mariage, comme le disaient si justement des féministes anarchistes du XIXe siècle, taxant celui-ci de "prostitution légale". Au-delà du principe, je dénonce la réalité de ses effets. Si l'on compte le nombre de prostituées, de gamines mineures, qui sont battues, de femmes assassinées, molestées ou torturées parce que prostituées : c'est ça la réalité de la prostitution.

Evidemment en théorie, on peut se dire, pourquoi pas ? Peut-être que ça m'aurait plu - comme quelqu'un l'a soutenu auparavant - de me faire payer pour mes services sexuels ? J'en doute.

Mais faire de la prostitution le fin du fin de l'émancipation féminine, comme le font les idéologies post-féministes ultra-libérales, non ! Pas plus de la pornographie d'ailleurs. La pornographie existe, et a toujours existé, depuis que l'écriture existe, et l'on ne réfute pas ce qui est. Mais dans sa réalité d'aujourd'hui, la pornographie nous livre un aspect aussi violent que normé, et pauvre, de l'acte sexuel. Les films pornographiques nous montrent dans la plupart des cas des actes effectués par des hommes sur des femmes passives, jeunes et "canon" - souvent réduits à une pénétration. Les actes et les positions, pour complaire à la caméra, sont complètement artificiels, cela donne une image qui n'a rien à voir avec la réalité des corps. Mais ces images distillent une haute dose d'idéologie "phallique", toute opposée à l'idée d'une révolution sexuelle libératrice.

- Autre intervention

Si toutes les femmes qui se prostituaient le faisaient par choix délibéré, je n'aurais pas de problème moral. Il faut quand même repartir de la réalité des faits. Il y a de plus en plus de prostitution, et bon nombre de femmes se prostituent pour des raisons économiques ou parce qu'elles n'ont pas le choix et il faut continuer à le condamner.

La souffrance générée, notamment auprès des jeunes, par la pornographie m'interpelle également. Je suis opposée à ce qui est devenu une nouvelle norme. C'est un commerce qui est en train de devenir une idéologie dominante.

- Violaine DECLERK

Je ne rejoins pas du tout le discours puritain présentant le sexe sans amour, sous toutes les formes, comme un problème. C'est un problème quand c'est imposé. Mon discours portait sur la division forcée, forcée par les cultures. Toutes les époques ont des cultures et toutes les cultures ont des travers. Les adolescents passent tous par une période où ils vont vraiment être des caméléons et prendre tout ce que la culture offre comme possibilité de repères. Puis ils vont traverser ça, ils vont solutionner les choses et sortir des caricatures. Chaque génération va trouver ses propres moyens par rapport au problème auquel il est confronté. Quand j'ai insisté sur la culture du « corps étalon », mon objectif n'était absolument pas de condamner la pornographie. La pornographie représente toute une série de phantasmes que les êtres humains peuvent avoir au sujet de la sexualité. Cela exprime donc quelque chose, en dehors évidemment, des questions qui posent un problème moral (la pédophilie, les meurtres, etc.). Actuellement, la pornographie est une entreprise commerciale faramineuse et il y a un problème de société à ce niveau-là mais pas sur la question de fond de ce qu'est la pornographie. Elle a toujours existé, c'est la liberté de tout un chacun de vivre ou non ses phantasmes. Je suis attentive au fait que la nouvelle norme voudrait, par exemple, inciter les gens à agir tous leurs phantasmes. Même s'il ne faut pas aimer pour faire l'amour, on peut s'adonner à toutes sortes de choses au niveau sexuel sans amour. La sexualité est un lieu d'expression de sa liberté personnelle, mais cette liberté est fragile et elle est rapidement atteinte en particulier par des tendances culturelles. Il y a une tendance actuelle qui pose problème à la liberté d'une autre façon que par le passé. Je ne pense pas que l'une soit meilleure que l'autre. Le problème de fond du puritanisme est le plus lourd. La plupart des adultes aujourd'hui, sont entre cette vieille norme toujours présente qui fait que beaucoup de gens manquent de sensations sexuelles, et d'autre part, l'utilisation de la pornographie pour pouvoir avoir l'excitation sexuelle à laquelle ils n'auraient pas accès autrement.

- Clinicienne en sexologie

Il y a une perte des sensations du corps, autant chez les hommes que chez les femmes. Les hommes aussi, actuellement se plaignent de ne plus rien sentir ou ressentir et ont accès, éventuellement, à des stimulations via Internet ou autres. On est actuellement dans une société de l'image, on preste en tant qu'image d'homme ou image de femme. En quoi, alors, serait-ce tellement étonnant que les gens ne ressentent rien sexuellement puisqu'il ne s'agit pas d'une question de corps, ni d'esprit ou d'une dissociation corps/esprit, mais une image peut-elle ressentir quelque chose ?

Le combat des femmes et des centres de planning familial ne serait-il pas justement de se poser la question ? Qu'est ce qui fait que nous devenons des images ? Des « paraîtres » ? Où vient la sexualité la -dedans ? Est-ce que des images font l'amour ?

L'enjeu serait de s'interroger sur la manière d'agir pour ne pas être une image.

L'image ça ne sent pas. On sait que la sexualité est particulièrement dominée par le sens de l'olfaction qui touche des zones du cerveau. C'est vrai que cette réduction à l'image, cette pornographie est de type spiritualiste, parce qu'elle enlève la chair, le contact de la chair, et puis l'odeur. On regarde sur des papiers, sur des écrans, on est très loin de la sexualité.

- Autre intervention

Je pense que justement, le fantasme n'a pas d'odeur. On a tous des fantasmes qui déclenchent la stimulation, l'excitation. Nous sommes faits comme ça, parfois on les ignore, mais ça fait partie du fonctionnement sexuel. Justement, Internet et la pornographie nous permettent d'avoir accès à des milliers de fantasmes, et aux fantasmes des autres, beaucoup plus qu'avant.

Vous pouvez abreuver le mental par des images. Quand on manque de sensations, le fait d'avoir des fantasmes qui vous alimentent, permet de traverser ce manque de sensations. Le problème c'est quand on ne distingue plus le réel du fantasme.

- Question à Marcelle Iacub : qu'est-ce que vous appelez une « non femme » ?

Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui a très peu changé par rapport au passé, en ce qui concerne les positions de genre. Les femmes continuent de s'occuper majoritairement de la reproduction et les hommes investissent beaucoup plus le monde social, professionnel, etc. 95% des femmes épousent des hommes plus âgés, plus diplômés, et s'occupent majoritairement des enfants. Plus la femme a des enfants, moins elle investit le monde professionnel. On continue malheureusement avec ce schéma tout en attribuant la responsabilité de l'échec de l'intégration féminine dans le monde professionnel, politique et social à la discrimination, au viol, à la violence et non pas à cette position familiale. Notre société, en dépit de ces normes, permet aussi aux femmes de faire autrement : on ne nous oblige pas à trouver un compagnon plus âgé, ou plus diplômé, ni à faire des enfants, etc. On peut essayer de sortir de ces modèles. De plus en plus, il y a des « non femmes » qui échappent aux normes : elles gagnent plus d'argent que les hommes et le leur font sentir, elles ne rendent pas hommage à l'homme avec qui elles sont et refusent une position de subordination, etc. Il faut peut être inventer une nouvelle conjugalité, une nouvelle sexualité pour ces modèles de femmes qui ne sont pas dans la subordination normative dans laquelle se trouvent les autres. Pour moi, c'est ça une « non femme ».

QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL AUJOURD'HUI ?

A propos de la nature « politique » du travail à l'heure de l'économie de services

Isabelle FERRERAS *

Qu'est-ce que le travail, aujourd'hui ? Que représente-t-il dans l'expérience humaine ? La question est centrale, autant pour les sciences humaines qui cherchent à comprendre la nature de la société contemporaine, que pour le gouvernement de l'économie qui se fonde sur une certaine compréhension de ce qu'est, précisément, le travail. Bien entendu, chacun le sait, le travail génère des revenus, moyens de subsistance, pour vivre. D'ailleurs, nous le ressentons parfois, voire souvent même, comme une peine, un *labeur*. Pourtant, ceci n'épuise pas le sens du travail. C'est de l'humain en tant qu'être social dont il parle. Et c'est à notre manière de vivre ensemble qu'il nous renvoie. Aujourd'hui, il est temps de réactualiser notre compréhension du travail, afin de mieux répondre aux défis des attentes de justice et des impératifs d'efficacité qui conditionnent la vie des salariés. Du point de vue de ceux qui travaillent, il est urgent de comprendre que le travail contemporain est, de fait, de nature expressive, publique et politique⁷.

EXPRESSIF : POUR L'INDIVIDU, L'INTÉGRATION SOCIALE PASSE PAR LE TRAVAIL

Les traditions occidentales, en philosophie et en économie, nous ont mal équipés pour comprendre la charge expressive qui habite l'expérience du travail. Comme envoûtées par la dimension instrumentale du travail, elles n'aident pas à aller voir au-delà, à côté du travail poursuivi comme pourvoyeur des moyens de subsistance. Bien entendu, les gens travaillent pour « gagner leur vie », pour acquérir ces moyens de subsistance nécessaires à leur survie. Mais quelle vision bien étriquée que celle qui se satisferait d'une telle compréhension instrumentale du travail.

En effet, le rapport au travail est conditionné par cinq dimensions, dont l'instrumentale n'est qu'une et unique parmi des dimensions expressives. Ce qu'il convient d'appeler les dimensions du sens du travail sont les suivantes : travailler, pour l'individu, cela représente le fait d'« être autonome » dans sa capacité à mener sa vie ; travailler, c'est « être inclus » dans un tissu social ; travailler, c'est « être utile » à quelqu'un, l'entreprise ou la société ; enfin, travailler, c'est « faire un travail intéressant ». Ces dimensions expressives l'emportent, même dans le cas critique⁸ où les tâches prestées ne permettent pas de constituer un « travail intéressant ». Le rapport au travail est de l'ordre du sens pour l'individu. Il est donc temps d'en finir avec les théories qui postulent le primat d'un rapport instrumental au travail. Elles nous cachent la majeure partie de la réalité du rapport au travail et obstruent l'approfondissement de la compréhension de ce qui se joue dans celui-ci.

L'exemple de ce caissier est représentatif du rapport expressif au travail. Il serait bien difficile de l'entendre dire qu'il aime son travail. En effet, il vit très durement le fait de se sentir bloqué aux caisses, dans une équipe de femmes, pire encore : sous les ordres de femmes, à servir des clients qui le « *traitent comme un chien* ». Il touche un salaire (« *entre 700 et 704 euros* » net par mois) qui n'est pas si différent de l'allocation à laquelle il aurait droit au chômage (« *pas en dessous de 600, 650 euros* »). Il est partiellement handicapé depuis un accident de moto qui a eu lieu une dizaine d'années auparavant (il ne peut donc plus faire un travail manuel requérant de rester debout et/ou de porter de très lourdes charges). Il complète son salaire de petits boulots au noir ici ou là, mais il pourrait plus simplement toucher le revenu minimum d'insertion et travailler au noir. Vu

⁷ L'analyse présentée ici est fondée sur des résultats de recherche discutés dans Ferreras I., 2007, *Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services*, Paris, Presses de Sciences Politiques.

⁸ Voir l'étude du cas critique que constituent les caissières de supermarché, in Ferreras I., 2007, *op. cit.* Un « cas critique » est un cas tellement contraignant que si l'hypothèse est confirmée dans ce cas, elle l'est dans tous les cas moins contraignants. Les exemples repris dans ce texte sont tirés de cette recherche.

ses multiples compétences (plomberie, menuiserie, etc.), il gagnerait rapidement plus que son salaire actuel de caissier, même complété par ses prestations en noir « à côté ». Son témoignage est exemplaire : malgré des conditions particulièrement propices à développer un rapport non expressif au travail (il n'aime pas son travail, le poste de caissier le rebute par bien des aspects et il ne pourra jamais progresser dans l'entreprise), l'expérience du travail lui procure pourtant le sentiment d'être utile à quelque chose, de ne pas dépendre de la société (il veut absolument éviter d'être au chômage ou de dépendre d'allocations). Ce travail salarié lui rend la fierté d'être autonome. Il constitue le véhicule de son insertion dans la société. En résumé, comme il le dit lui-même : « *ça me structure* », « *ça me [remet] sur les rails* ». Travailler au noir serait sans doute plus lucratif (et peut-être même plus agréable), pourtant cela ne lui procurerait pas le bénéfice des dimensions expressives du rapport au travail.

PUBLIC : L'ÉCONOMIE DES SERVICES IMMERGE L'EXPÉRIENCE DU TRAVAIL DANS L'ESPACE PUBLIC

Le rapport au travail est donc de l'ordre du sens. Le contexte dans lequel il se joue n'est pas négligeable. Aujourd'hui, une formidable transformation est en marche : nous avons basculés d'une économie industrielle vers une économie des services. Encore trop mal analysée, l'expérience du travail, dans ce contexte nouveau, s'est également transformée. Alors que les industries manufacturières furent le moteur de la période ininterrompue de croissance «partagée » de l'après-guerre, c'est, depuis les années 1980, le secteur des services qui est devenu central dans l'économie des pays occidentaux. On regroupe sous les services quantité d'activités hybrides : commerce, télécommunications, santé, éducation, recherche et développement, services financiers, assurances, immobilier, Horeca,... Aujourd'hui, la part du secteur tertiaire dans l'emploi est de 70%. Et les prévisions s'accordent sur l'importance croissante que prendra encore le secteur dans les années à venir.

D'un point de vue sociologique, quelle est la spécificité des services ? Je propose de voir que le travail dans les services tire son originalité du fait qu'un nouvel acteur fait son apparition dans le contexte même du travail : le client. Ainsi, le travail dans les services met le travailleur non plus uniquement en présence de ses collègues de travail (collègues, supérieurs ou inférieurs hiérarchiques) comme c'est le cas dans les secteurs primaire et secondaire, mais il le met en présence d'une tierce figure - le client - et ce, directement (co-présence dans un lieu de vente) ou par voie indirecte (via les moyens de communication ou des médiations intermédiaires). Cette caractéristique est centrale dans la redéfinition de l'expérience contemporaine du travail : désormais, le travailleur oeuvre « sous le regard du client ».

Un fait emblématique met sur la piste du rapport au travail qui se noue : lorsque les caissières sont en pause à la salle de repos ou se parlent en dehors du magasin, elles s'adressent l'une à l'autre par leur prénom, mais au contraire, devant les clients, elles utilisent leur nom de famille. « Madame Jefferson, tu peux venir caisse 4 s'il te plaît » ; « Madame Madison, il me manque des sacs ! » ; « Tu peux appeler l'épicerie, Madame Hamilton si tu veux bien ? » L'usage du nom de famille sur le lieu de travail indique la perception par les caissières de ce que la prestation de travail prend part à un lieu à la nature sociologique bien spécifique, qui n'est pas partie prenante à la sphère privée - où elles s'adressent par leur prénom. Ainsi, je propose de voir que la présence du client sur le lieu du travail fonctionne comme un support du basculement du monde du travail vers un espace qui est autre qu'un espace familial émergeant à la sphère privée - entre amies ou en pause, en présence de collègues uniquement. La meilleure manière de le caractériser est de parler d'*espace public*.

De manière générale, l'étude du vécu subjectif des caissières quant à leur expérience du travail renvoie en effet au régime d'interaction⁹ *civique* propre à la sphère publique, fait de

⁹ Le concept de régime d'interaction, repris à Martuccelli, vise l'arrière-plan conventionnel sur lequel se dégage l'interaction et duquel elle tire son sens. Voir Martuccelli, D., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002.

respect (parfois forcé) d'autrui, d'un postulat d'égale dignité et d'égale considération, de réserve par rapport aux événements de la vie privée qui ne peuvent déteindre sur l'impartialité avec laquelle on considère autrui et sa demande. Ainsi, sous le regard permanent des clients, les caissières manifestent l'attente que ce soit le régime d'interaction typique de la sphère publique des sociétés démocratiques, fondé sur l'égalité des personnes, qui règle les échanges dans l'entreprise. Pour autant, l'expérience du travail est gravement mise sous tension au sein de l'entreprise capitaliste. En effet, le rapport qui s'instaure entre la caissière et le client se trouve déterminé par un second type de régime d'interaction, activement promu par le management : le régime d'interaction domestique.

« Même quand il a tort, le client a toujours raison. » « On est leur chien, on est à leur service [...] Leur bonne à tout faire [...] et je pourrais être plus méchante... » Deux caissières

Ici, le rapport de service est caractérisé par la soumission, tourné vers la seule satisfaction des désirs du client, la non-résistance à ses injonctions (« ne jamais répondre » quand le client vous injurie ou qu'il n'est simplement pas poli, ne pas argumenter avec lui, ne pas le contester, ne pas le contredire, supporter son mépris sans broncher, ...). C'est un régime d'interaction non-civique, qui renvoie historiquement au régime politique d'interaction pré-démocratique.

POLITIQUE : LA FLEXIBILITÉ FAIT DU TRAVAIL UNE EXPÉRIENCE DE NATURE POLITIQUE

Suite à l'irruption de la figure du client dans le travail et au renouvellement de la compréhension de l'espace - public - du travail qu'elle permet dans le chef des salariés, poursuivons l'analyse de ce que représente l'expérience du travail contemporain du point de vue de l'employé. Comment le rapport au travail se construit-il dans les conditions d'organisation marquées par des régimes de flexibilité toujours plus poussés ?

L'étude du travail contemporain invite à comprendre que le travail est, d'un point de vue fondamentalement sociologique, une expérience de nature *politique*. En vertu de la flexibilité qui le définit (des horaires, des tâches, etc.), il est crucial de comprendre que travailler constitue, aujourd'hui, une expérience d'insertion et de positionnements incessants dans des collectifs de travail. D'autre part, l'observation démontre que ces situations de travail sont analysées par les salariés au travers des registres de la justice. Désormais, c'est l'enjeu du juste par rapport au collectif qui se trouve être l'aiguillon transversal à toutes les interactions qui constituent le quotidien de l'individu au travail : depuis les plus banales décisions (qui fait quoi, qui travaille quand, qui a accès à quelle formation, etc.) jusqu'aux grandes tensions sociales (annonce d'un plan de licenciement, fermeture d'une usine ou d'un magasin, etc.). Or, la question du juste en référence au collectif constitue l'essence même du *politique*.

Enfin, lorsque l'on dégage les divers registres de justice avancés par les salariés (mérite, égalité, performance, ancienneté, situation familiale, etc.), on s'aperçoit que c'est la norme de la justice démocratique qui est pensée comme la procédure adéquate pour trancher les conflits entre critères de justice rivaux. Ainsi, les personnes au travail témoignent de l'intuition qu'il serait juste qu'elles puissent participer à élaborer les règles auxquelles elles doivent se soumettre. Il n'y a là, dans le fond, pour des individus socialisés dans une culture démocratique stabilisée, rien de si surprenant.

RELEVER LE DÉFI DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE DES SERVICES

En l'absence de cette reconnaissance de l'aspiration des salariés à être considérés comme partenaires responsables de l'entreprise, « citoyens au travail » au sens plein du terme, se dessine un conflit fondamental, transversal à toutes les situations du travail, souvent non explicite mais clairement ressenti par les salariés. Il se laisse entrevoir, au quotidien, au travers d'autant de propos rageurs ou résignés, d'indignations ordinaires et de gestes de découragement ou d'exaspération, par la montée du stress au travail et de certaines formes de maladies professionnelles, jusqu'au cas extrême du suicide sur le lieu de travail.

Ces manifestations constituent autant de symptômes du conflit qui se noue entre les attentes révélées par les travailleurs en terme de régime d'interaction - civique et démocratique- et le régime d'interaction effectivement mis en place dans l'entreprise capitaliste - domestique.

Comment nos entreprises et nos sociétés démocratiques pourront relever le triple défi ici en jeu - défi de l'attente de reconnaissance sociale dont le travail reste le véhicule, défi de la performance au travail et, enfin, défi de la santé démocratique de nos sociétés contemporaines - est la question posée sans ambiguïté par l'observation du quotidien du travail contemporain à l'heure de l'économie des services. Cela passera probablement par le fait d'équiper les salariés de nouvelles capacités, droits individuels et collectifs, syndicaux en particulier, afin qu'ils puissent, réellement, se réapproprier leur vie au travail et en faire bénéficier l'ensemble de la société par une vitalité renouvelée.

« Une civilisation qui ruse avec ses principes, a écrit Césaire, est une civilisation menacée ». Les citoyens-salariés font l'expérience quotidienne du fait qu'il n'est plus justifié, à l'heure de la société démocratique et de l'économie des services, que le capital détienne, seul, le pouvoir de décision au sein de l'entreprise. D'un point de vue historique, le XX^e siècle a établi, dans la lutte et le drame, la légitimité de la norme démocratique dans le champ politique. Ce sera dorénavant l'un des défis majeurs du XXI^e siècle que de traiter de la légitimité de la norme démocratique dans le champ économique.

* **Isabelle Ferreras** est chercheur qualifié du FRS-FNRS, chargée de cours au Département des Sciences politiques et sociales de l'U.C.L., Senior Research Associate du Labor and Worklife Program de l'Université d'Harvard.

REGARD SYNDICAL SUR L'AUTOGESTION ET LES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL EN PLANNING FAMILIAL

Jacqueline BOURDOUXHE * et Maria VERMIGLIO *

INTRODUCTION PAR J. BOURDOUXHE

D'abord, nous tenons à remercier les organisateurs de ces journées de nous avoir invitées et ainsi d'avoir fait place à cette lecture particulière de l'autogestion et des formes d'organisation du travail en planning familial.

- Faire de la place, d'une certaine façon, aux organisations syndicales à travers nous, et il faut replacer ceci dans le contexte des relations entre les syndicats et les centres, histoire différente à Bruxelles et en Wallonie et nous en parlerons.

- Lecture particulière, parce qu'elle développe un angle de vue bien spécifique, qui est celui des droits des travailleurs, de leur place alors qu'on peut trouver d'autres lectures sur les modèles d'organisation d'une institution (des lectures psychologiques, sociologiques, etc.).

Et bien sûr, il y a aussi le regard personnel, le regard subjectif : le mien, après des années de travail dans un I.M.P pour personnes ayant un handicap mental, dans une structure très hiérarchisée mais aussi avec beaucoup de bénévolat, je découvre l'autogestion en arrivant au Groupe Santé Josaphat et j'ai l'impression d'être en vacances et de découvrir une liberté et une créativité exceptionnelle.

Aujourd'hui, nous allons à tour de rôle vous parler du contexte historique de l'autogestion, de la façon dont cela s'est traduit dans notre secteur ainsi que de l'évolution des relations des centres avec les syndicats.

Nous essayerons ensuite d'y apporter notre lecture syndicale, lecture basée sur des années d'expérience de travailleurs en planning familial et aussi notre expérience de déléguées syndicales.

L'AUTOGESTION : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Nous allons commencer par planter le décor et retracer les grandes lignes du mouvement autogéré¹⁰.

¹⁰ Les références bibliographiques de ces éléments de contexte sont :

- LERUTH Ingrid, *L'autogestion. Exemple d'une structure de santé de première ligne*, ULB, Institut des Sciences du Travail, 2006.
- DRYON Philippe, KRZESLO Estelle, *Le secteur non marchand en Belgique. Aperçu des politiques publiques (1970-2000). Etat des lieux et actualité des relations collectives*.
- *L'associatif santé bruxellois : 30 ans après (1^{ère} partie)*, Bruxelles Santé, N° 44, octobre-novembre-décembre 2006.
- *L'associatif santé bruxellois : 30 ans après (2^{ème} partie)*, Bruxelles Santé, N° 45, janvier-février-mars 2007.
- *L'autogestion, une histoire contrariée*, Sciences Humaines, N° 187, novembre 2007.

Les sources intellectuelles

Tout d'abord, signalons que les sources de ce mouvement sont multiples. Citons très brièvement trois sources :

- Les marxistes critiques : pour certains marxistes, l'autogestion permet la prise de distance avec le modèle du socialisme d'état.
- Le mouvement libertaire : ce mouvement conçoit l'autogestion comme une révolution pacifique qui permet de sortir en douceur du capitalisme et du socialisme. C'est une troisième voie.
- Les chrétiens de gauche : ils associent l'entreprise à une communauté. L'autogestion permet de s'auto-construire et d'évoluer. Elle permet également d'affirmer la primauté des valeurs de l'humain avant les valeurs du capital.

Le point commun de ces différentes sources est le caractère utopique du modèle autogéré.

Le modèle yougoslave

Même si le modèle est déjà présent chez les penseurs utopistes de la fin du XIX^e siècle, le terme autogestion apparaît chez nous au début des années cinquante. C'est à partir de l'expérience yougoslave que le terme autogestion entre dans le langage politique. Le modèle yougoslave est clairement le modèle de référence en matière d'autogestion. Pour relancer l'économie, la Yougoslavie a tenté de concilier le système de centralisme politique et le développement économique. L'état va mettre en place des organes autogestionnaires dans tous les secteurs de la société et c'est ainsi que naissent les coopératives rurales et l'autogestion ouvrière.

Les années 60 – 70

C'est dans les années 60-70 que ce thème est le plus porteur. L'âge d'or de l'autogestion, c'est après mai 68. Ce mouvement avec toute sa portée utopique met ce thème à l'avant-plan. Ce programme autogestionnaire est fort présent là où l'effervescence sociale a été importante. Ce programme s'est développé en France en Italie mais surtout en Allemagne.

Au cours des années 70, un nouveau mouvement coopératif voit le jour. Ce sont principalement des coopératives de production, présentées comme des alternatives aux modes de production.

L'expérience LIP est à cet égard emblématique. C'est en 73 que cette fabrique horlogère devient le laboratoire de l'autogestion ouvrière.

La mauvaise gestion de l'entreprise et la concurrence entraînent la fermeture. Les ouvriers décident alors l'occupation de l'usine et ils reprennent eux-mêmes la production. Une coopérative en autogestion est créée.

Dans la foulée, plusieurs expériences ont été tentées en Belgique avec l'appui de certains syndicalistes chrétiens : le Balai Libéré, le Val Saint Lambert...

Ces entreprises pratiquent la règle d'un homme = une voix.

Bien souvent, la revendication initiale est une revendication de maintien de l'emploi. La revendication de démocratie et de participation est secondaire.

Ce modèle de coopérative autogérée ne se généralise pas et la crise économique des années 80 va provoquer la fin de ces expériences.

Dans les années 70 aussi, des structures issues d'initiatives privées et qui appartiennent aujourd'hui au secteur non marchand vont s'organiser.

C'est ainsi qu'un nombre important d'associations se structure à partir d'un projet de santé. Ces associations privilégient un fonctionnement alternatif en rupture avec l'ordre médical établi. Nous faisons référence ici aux maisons médicales.

Dans le secteur de la santé mentale, c'est le courant anti-psychiatrie qui prend de l'ampleur. La vague féministe, elle, joue un rôle important dans le mouvement pour le planning familial et la lutte pour la dépénalisation de l'avortement.

Le modèle dominant de ces expériences alternatives militantes est souvent l'autogestion.

Ces structures associatives mises en place dans les années 70 par des collectifs militants se sont d'emblée positionnées en dehors du champ d'action traditionnel des syndicats.

COMMENT CELA S'EST IL TRADUIT DANS NOTRE SECTEUR ?

Dans les années 70, que ce soit pour notre secteur ou d'autres, relativement proches comme les maisons médicales, les centres de santé mentale, les services sociaux, des travailleurs, des professionnels ou non, des bénévoles, vont mettre sur pied un projet social, un projet de santé.

Ils veulent répondre à des besoins de citoyens, besoins qui ne sont pas pris en charge par le politique.

Ce mouvement va se retrouver dans toutes les familles belges - laïque, chrétienne, socialiste - et de même, des groupements de services vont se constituer (on fête les 35 ans de notre fédération).

Ces premières associations présentent des caractéristiques identiques :

- projet social de santé, projet socio culturel, ...
- statuts multiples et « atypiques » des travailleurs,
- souplesse de fonctionnement.

Dans les centres de planning familial, cela va correspondre à des formes d'organisation du travail multiples. Beaucoup d'entre vous les reconnaîtront, certains de ces modèles existent encore et ils ne sont pas particuliers à l'autogestion :

- pas de différence entre travailleurs et employeurs ;
- au niveau du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, tout est possible : les travailleurs occupent toutes les places, ou en partie, rarement des « extérieurs » se trouvent dans ces instances ;
- beaucoup de statuts de « faux indépendants » dans le sens où le contrat ne reflète pas la réalité.

De même, des « règles » internes, parfois clairement dites, énoncées, parfois tacites apparaissent :

- salaires identiques pour tous (salariés et indépendants), quelle que soit la fonction ou le diplôme ;
- salaires selon la fonction occupée (ex : accueil, animation...) ;
- anciennetés : différentes formules, mais le plus souvent pas d'ancienneté, ou ancienneté maison, ou augmentation de tous selon les moyens ;
- congés : définis par le collectif ;
- heures supplémentaires : idem ;
- pas de contrats au-dessus du mi-temps ;
- pas d'application des conventions du secteur ;
- période de bénévolat avant l'engagement.

Le principe, c'est que le collectif des travailleurs définit les règles, il décide d'adopter ou non les règles de la législation du travail. Les décisions se prennent en assemblée générale (à main levée ou vote écrit).

Ces centres de planning familial, peu ou mal aidés par les pouvoirs politiques, vont chercher à se faire reconnaître, à améliorer leurs moyens afin d'asseoir leurs pratiques.

Parallèlement, des mesures voient le jour du côté des politiques, mesures pour répondre au chômage grandissant :

- les C.S.T. (cadre spécial temporaire)
- les T.C.T. (troisième circuit de travail)
- les F.B.I. (fonds budgétaire interdépartemental)
- les A.C.S (agents contractuels subventionnés)
- les PRIME (en Wallonie)
- les A.P.E. (toujours en Wallonie)

Ces mesures, qui donnent un peu d'air aux centres, présentent parfois certaines difficultés : précarité de certains programmes, difficulté de trouver les profils adéquats, politisation pour l'octroi des postes...

Dans ces années 80-90, on voit apparaître le terme « non marchand » dans les déclarations politiques, de même qu'une volonté de soutenir ce secteur avec les programmes de résorption du chômage.

Puis à Bruxelles, fin des années 80, le politique invite à un groupe de travail les représentants patronaux, les représentants syndicaux, et les « administratifs » de la Cocof. L'objectif est de réfléchir à un décret.

C'est la première fois que notre secteur est confronté à un modèle paritaire. Pour certaines fédérations, il n'y a pas de problèmes, elles se reconnaissent dans la place d'employeurs.

Par contre, notre fédération se considérait comme une fédération de services, une fédération de travailleurs mais elle va occuper cette place « patronale ».

Au niveau des travailleurs, il n'y a pas de représentations organisées.

Nous faisons partie de la commission paritaire 305.2 et les permanents qui représentent cette commission sont invités à la table. Ils ne connaissent pas du tout les centres, leurs réalités et ne savent pas quelles sont les priorités des travailleurs. Ils proposent donc à des travailleurs d'occuper leurs places.

C'est la rencontre d'un secteur qui demande une reconnaissance de ses activités, un subventionnement correct avec le politique qui s'intéresse davantage à une politique sociale.

A partir de là, le paysage va changer :

- le décret définit des missions, un cadre, professionnalise les centres en nommant les diplômes nécessaires, adopte des mesures transitoires pour les travailleurs qui ont acquis une compétence mais n'ont pas les diplômes requis.
- le mode de subvention ne couvre pas encore tous les frais de personnel.
- on fait partie de la commission paritaire 305.2. Même si on ne peut pas, de suite, en appliquer les barèmes, ce décret s'y réfère.
- installation d'une délégation syndicale inter-centres et d'un subventionnement pour son fonctionnement.
- toujours à Bruxelles, création de l'ambulatorio (5 secteurs et d'un conseil consultatif avec des représentants patronaux et syndicaux).
- de nouvelles professions entrent dans nos centres : le personnel administratif.
- de nouvelles mesures sont mises en place par le politique et vont s'appuyer sur des conventions collectives avec les partenaires sociaux : le MARIBEL SOCIAL. Il y avait déjà dans certaines entreprises un allègement des charges sociales. Cette mesure va maintenant bénéficier à notre secteur.

En Wallonie, certains ont proposé de préparer le décret avec les mêmes représentations mais la majorité s'y opposera. Les centres seront représentés par la fédération ; cette dernière adhère à un regroupement patronal mais il n'y aura pas de représentation syndicale.

Et pour terminer, fin des années 90, nous rejoignons enfin le mouvement NON MARCHAND (qui est en route depuis de nombreuses années... les blouses blanches en 89...).

Ce mouvement, largement porté par les grosses structures (hôpitaux, maisons de repos, I.M.P.,...) fonctionne depuis longtemps avec des partenaires sociaux qui seront unis devant le pouvoir subsidiant.

Rejoindre le Non Marchand, c'était s'identifier à un secteur, entrer dans une démarche commune avec lui, même si toutes les revendications n'étaient pas les nôtres. C'était la seule façon d'obtenir tous ensemble les mêmes droits plutôt que de rester isolés et peu entendus.

A Bruxelles, fédérations, centres, travailleurs et syndicats seront ensemble dans la rue.

Et nous obtenons de grandes avancées sociales :

- une seule échelle barémique pour tous les travailleurs du non marchand ;
- l'ancienneté est reconnue ;
- les subsides couvrent les salaires ;
- 4 jours de congés en plus ;
- deux mesures budgétisées gérées par un fonds paritaire, et évaluées par la délégation syndicale : la formation, la réduction du temps de travail sans perte de salaire à partir de 45 ans.

Toutes ces mesures, depuis le décret jusqu'au Non Marchand, vont avoir des répercussions sur les modèles d'organisation du travail :

- comment rester « égaux » si les salaires ne sont plus les mêmes ? Certains quittent le secteur ;

- dans certains centres, les rôles et les fonctions se clarifient, se différencient et on voit une évolution vers une structure classique...MAIS souvent sans lâcher les places des travailleurs au Conseil d'administration ;
- pour d'autres, c'est la militance pour le projet social qui est prioritaire et il y a « résistance » à changer le modèle d'organisation du travail ;
- il y a aussi des refus d'appliquer les nouvelles réglementations et parfois d'accorder des avantages à des travailleurs qui y ont droit ;
- et il reste une méfiance pour certains vis-à-vis de la délégation syndicale, méfiance qui peut aller jusqu'au refus de la recevoir.

ANALYSE SYNDICALE

L'objectif ici est de vous faire part, du point de vue syndical sur les pratiques autogérées et plus largement sur les pratiques issues d'un modèle de gestion collective.

L'approche adoptée est une approche syndicale. Il s'agit pour nous de mettre le travailleur au centre de nos préoccupations. Ce qui nous intéresse, c'est le sort réservé au travailleur dans les centres de planning familial.

Il est important de préciser ici que notre pratique syndicale s'est effectuée sur un territoire donné : le territoire bruxellois.

Il est important aussi de préciser que les formes d'organisation peuvent sensiblement varier d'un centre à l'autre. Les constats que nous avons faits ne sont pas généralisables de la même manière à tous les centres de planning familial, mais il nous appartient, en tant que délégué, de pointer les dysfonctionnements qui portent atteinte aux droits des travailleurs.

Tout d'abord, nous allons tenter de dégager quelques éléments d'analyse qui permettent de comprendre la rationalité des systèmes de gestion collective.

Les relations de travail s'inscrivent dans un contexte particulier. Nous l'avons dit, la vague féministe joue un rôle essentiel dans le mouvement pour le planning familial et la dépénalisation de l'avortement. Le but premier n'est pas la création d'un espace de citoyenneté démocratique, l'enjeu n'est pas la contestation d'un système économique dominant. D'emblée, le combat mené est un combat pour la libéralisation de la contraception et de l'IVG. La référence identitaire est le militantisme féministe. Le militantisme social et politique est dans ce contexte, secondaire. Les missions du planning familial sont prépondérantes, c'est la primauté de l'objet social et les travailleurs sont au service de cet objet social.

L'autogestion est un mode privilégié de mise en œuvre des missions des centres. Les pratiques sont sous-tendues par l'éthique militante.

Le travailleur est et se doit d'être, un militant. Il se démarque des autres travailleurs dans sa construction identitaire. Il est et doit être, avant tout, un « travailleur de planning ».

Ce qui implique qu'il doit être disposé à :

- s'engager personnellement,
- montrer un dévouement et un désintéressement sans limite,
- savoir faire preuve d'une grande flexibilité.

L'exigence professionnelle et la qualité des services va peu à peu se substituer à l'éthique militante des années 70-80 mais l'investissement demandé au travailleur reste très important. Les relations de travail vont être imprégnées de ce militantisme et de l'exigence de qualité.

Nous allons maintenant illustrer ici notre propos par quelques exemples de situation où les droits des travailleurs sont mis à mal.

La « réglementation maison »

L'idéal militant justifie dans les pratiques salariales des centres de planning des accommodements avec la législation du travail. Des « réglementations maisons » sont parfois décidées et mises en œuvre par le collectif au détriment de l'intérêt des travailleurs.

Par exemple, dans certains centres existent ou existaient des modes particuliers de comptabilisation du temps de travail. Le temps presté est valorisé selon la fonction occupée par le travailleur.

La primauté de l'objet social favorise un fonctionnement hors cadre réglementaire. Certains plannings ne se sentent pas concernés par les règles qui régissent le monde du travail, d'où parfois une méconnaissance des obligations légales.

Le traitement différencié des travailleurs

En principe tous les travailleurs d'un même planning ont les mêmes droits. Cependant, le mode de subvention va favoriser un traitement différencié des travailleurs. Par exemple, un poste Maribel sera moins bien financé qu'un poste Cocof. Dès lors, pour une même fonction et avec une même ancienneté, un « travailleur Maribel » pourrait ne pas bénéficier des mêmes conditions barémiques que le travailleur Cocof.

Certains travailleurs seront aussi plus précarisés que d'autres (par exemple, le risque de licenciement est plus élevé pour les « travailleurs Maribel »).

C'est donc le travailleur qui assume individuellement les risques liés aux modes de subventionnement.

L'individualisation des risques

Dès le départ, plusieurs centres de planning ont proposé à leurs travailleurs des statuts d'indépendant. Pour certains d'entre eux, cette situation ne pose pas de problème dans la mesure où elle correspond à des choix personnels.

Pour d'autres travailleurs, ce statut (qu'ils n'ont pas choisi) leur est préjudiciable sur le plan des droits sociaux.

La question de la reconnaissance de l'ancienneté est à cet égard exemplative. En effet, lorsque le travailleur passe au « régime salarié », les années prestées sous le statut d'indépendant ne sont pas comptabilisées pour le calcul barémique de l'ancienneté.

Certains travailleurs, militants de la première heure, ont travaillé pendant des années sous ce statut d'indépendant sans que ces prestations ne soient reconnues.

Notons également, que les années prestées sous ce régime sont valorisées différemment pour le calcul de la pension. L'impact sur leur montant peut être important.

Pour les centres de planning, le recours au régime indépendant présente l'avantage de limiter les risques économiques. Par exemple, il évite le paiement d'indemnités telles les indemnités de préavis, le salaire garanti.

Le risque est assumé par le travailleur. Le projet est un projet collectif mais la responsabilité sociale est largement assumée par le travailleur.

L'exigence de flexibilité

De nombreux travailleurs sont engagés à temps partiel. Les subsides ne permettent pas nécessairement de financer des postes à temps plein.

Cependant, certains centres de planning fractionnent des équivalents temps plein en temps partiels. La logique qui sous-tend ce choix est une logique organisationnelle. En effet, les travailleurs à temps partiels peuvent plus facilement se rendre disponible pour les besoins du centre. Ils peuvent assurer ainsi par exemple, des remplacements de travailleurs malades ou une animation ponctuelle dans une école. Le recours au temps partiel permet une plus grande flexibilité.

L'exigence de flexibilité est présente également dans l'organisation des réunions. Elles sont, dans certains endroits, programmées le soir et peuvent se prolonger très tard.

Il n'existe pas nécessairement de volonté de concilier vie privée et vie professionnelle. Les centres planning fonctionnent parfois comme si la sphère privée n'existait pas.

L'estompement des positions

Les travailleurs dans les modèles autogérés sont à la fois employeur, gestionnaire, militant et travailleur. Il existe un flou dans le positionnement des personnes.

Les travailleurs qui exercent la prise de décision via les instances décisionnelles sont parfois amenés à prendre des décisions qui vont à l'encontre de leurs intérêts ou de ceux de leurs collègues.

Le flou empêche l'instauration d'un rapport de force entre les parties en présence (des travailleurs et des employeurs) et l'ouverture de zones de négociation.

De plus, la primauté du projet devient le modèle dominant. La responsabilité du projet collectif est individualisée : chaque travailleur est responsable du bon fonctionnement et de la bonne gestion du centre.

Il est donc très difficile dans ce contexte de se différencier du collectif, de faire exister un point de vue de travailleur.

Notons cependant, que des prises de pouvoir informelles existent. Citons à titre d'exemple des prises de pouvoir d'anciens travailleurs par rapport aux nouveaux, de groupes professionnels par rapport à d'autres groupes.

Soulignons également la mise en œuvre dans ces systèmes informels de stratégie de protection.

Ces situations peuvent générer un mal être et une souffrance au travail importants.

La reconnaissance de la spécificité du travail dans ce secteur, et plus largement dans le secteur non marchand, est importante et son utilité sociale doit être affirmée. Il est également important de se mobiliser pour un financement correct.

Mais cette spécificité ne doit pas légitimer la dérégulation et le non respect de la réglementation du travail. L'amélioration des services au public s'accompagne nécessairement de l'amélioration des conditions de travail.

CONCLUSIONS

Les mots : nous utilisons différents termes pour nommer celui ou celle qui est le (la) « responsable » :

- personne de contact
- personne de référence
- responsable ou référent pour le pouvoir subsidiant
- centralisateur(trice)
- coordinateur(trice)
- directeur(trice) (et certains pour exagérer disent « patron »)

L'éclairage syndical : c'est celui qui parle des droits sociaux, qui défend les travailleurs, et se situe dans une visée militante du maintien de ces droits à une époque où le risque de les perdre n'est pas nul. Mais cet éclairage n'est en rien en contradiction avec la militance du mouvement du planning familial et avec notre engagement de la défense du secteur.

Et, enfin, demain n'est pas très loin ; en Belgique, nous sommes et serons confrontés à un Etat qui définit ses politiques de santé et sociales en choisissant de subsidier ceci plutôt que cela.

Et dans l'Europe de demain, le courant libéral prône la libre concurrence. Si on ajoute ce mouvement à l'individualisme croissant, il y a un risque d'amener certains à la commercialisation de leurs services et ainsi à induire la concurrence entre les centres. S'il y a un problème pour maintenir l'accessibilité de tous les usagers, il pourrait y avoir un risque de concurrence entre les travailleurs pour maintenir leur emploi.

Et là, il sera important d'unir nos militances.

* **Jacqueline BOURDHOUE** est psychologue et animatrice au Groupe Santé Josaphat à Schaerbeek

* **Maria VERMIGLIO** a travaillé de nombreuses années au centre de planning familial *Aimer Jeunes* dans le centre de Bruxelles.

DE LA SUBVERSION A LA SUBVENTION

La subvention laisse-t-elle encore place à la liberté, à la créativité, à la subversion ?

Marlène ALVAREZ *

Quand on m'a proposé de prendre la parole lors de cette université d'hiver de la fédération, je me suis interrogée sur la réponse à donner.

La première réponse, de facilité et de confort était de dire non... Mais il n'était pas facile pour moi de me contenter de ce « non ». Dire non, c'était comme ne pas reconnaître d'où je viens et ce que je suis aujourd'hui... entre autres, un sujet, un produit du mouvement d'émancipation des femmes... Je suis en dette envers ces femmes et ces hommes qui ont ouvert autant de portes et de fenêtres laissant entrer le possible d'une vie plus libre, moins culpabilisante.

Je vais partager avec vous une série de réflexions, d'interrogations, qui nous obligent à jeter un regard sur ces petites pierres que nous rencontrons sur notre route, et qui malgré leur petite taille peuvent nous faire perdre l'équilibre et nous obligent dès lors à nous arrêter pour les contourner, les déplacer, voire les ramasser et les garder en attendant de savoir ce que nous allons en faire.

Très vite, deux mots me sont venus à l'esprit, deux mots qui s'opposent, celui de Subversion et de Subvention... Comme si à l'origine était la subversion et qu'à présent, aux prises avec la subvention nous devrions tourner le dos à nos origines.

Si on consulte le dictionnaire on trouve au mot subversion : « bouleversement d'idées et de valeurs reçues, renversement de l'ordre établi, révolte,... »

Dans les synonymes, vous trouverez : « révolution, changement, chamboulement, cataclysme pagaille, émotion,... ».

Quant au mot subvention : « subside demandé ou exigé à l'Etat pour subvenir à une dépense imprévue (emprunt, impôt). Aide que l'Etat accorde à un groupement. Encouragement, ... ».

Synonymes : « aide, don, hommage, appui, contribution, participation... ».

Il me semble que les centres de planning familial et d'ailleurs pas seulement eux, cheminent et se débrouillent entre ces deux dynamiques.

Nous sommes bien placés pour savoir combien les mots sont importants. Combien de malentendus derrière et dans les mots...

Ici les mots m'intéressent en tant que porteurs de contenu, de projets, de valeurs qui en disent long sur les enjeux qui me semblent être au cœur de notre travail et donc de notre avenir.

Les mouvements desquels naît le planning familial et auxquels il a contribué étaient profondément subversifs.

Dans les témoignages que nous avons entendu au long de ces deux journées, nous pouvons nous rendre compte combien les femmes et ceux qui les soutenaient, venaient tout chambouler, remettaient en question l'ordre établi, les valeurs qui étaient données pour acquises, créaient du désordre, voire provoquaient un cataclysme disaient certains.

Nous savons que la ténacité et l'engagement ont fini par gagner... Nous ne devons pas l'oublier, disons-le en passant, nous qui sommes aux prises avec « le désir sans entraves » et le « vouloir tout, tout de suite ».

Je me souviens adolescente d'une manifestation de femmes, que je découvre avec deux de mes plus jeunes sœurs, par hasard, au centre de Bruxelles, et que sans savoir alors de quoi il était question, nous avons trouvée extraordinaire. Nous avons été emportées par les chants, les couleurs, la joie qui régnaient parmi les manifestantes... Il y avait là des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, des enfants en poussette, sur les épaules de leurs parents ou à pied, des chanteuses et des chanteurs, des vêtements de toutes les couleurs, des instruments de musique, des rires, ce qui donnait le sentiment d'un désordre festif, bon enfant. Ça nous apparaissait comme une nouvelle manière d'être, nous étions chamboulées, émues, ... Nous sentions qu'il y avait là quelque chose d'original, de grave, de nouveau, qui nous concernait.

Les mouvements des femmes (au pluriel) ont effectivement provoqué un chamboulement, ont eu à dépasser d'énormes résistances. Les changements revendiqués, désirés agissaient dans l'immédiat. Leur révolution se jouait au présent. Ces mouvements ont introduit plus que l'égalité des droits, ils ont créé un autre mode de vie, d'autres comportements, une autre façon de combattre.

Ce que les collectifs et les centres de planning familial mettent en œuvre - la pratique de l'interruption volontaire de grossesse, de la contraception, des consultations psychologiques, conjugales, juridiques, de l'éducation sexuelle et affective - sera hautement subversif car cette pratique dévoile une réalité, un vécu, une manière de se penser et vouloir le monde que l'Etat et les institutions bien pensantes veulent ignorer.

Elles soulèvent le voile sur des tabous tels que la sexualité (et particulièrement la sexualité féminine), le plaisir, la jouissance, les relations hommes/femmes, l'homosexualité, la relation amoureuse, les violences faites aux femmes, le désir, la collusion entre l'Etat et le religieux. Elles introduisent du féminin dans un monde viril, masculin et questionneront par conséquence le masculin et le féminin.

Elles questionneront le pouvoir tant politique qu'économique.

Elles obligeront à la cohérence entre l'engagement et la vie quotidienne.

Nous le savons, si dans certains coins de la planète et pour certaines populations des choses ont changé, des femmes et des hommes continuent quotidiennement à vouloir lever « le voile » (au sens propre et figuré) de la domination des femmes.

Même si ces luttes ne datent pas d'hier. Elles marquent depuis plus de 40 ans, d'une manière définitive, la vie et la représentation que nous avons de nous-mêmes.

Toujours d'actualité, elles vont bouleverser le fonctionnement de la vie civile : partis, syndicats, associations.

Les femmes montraient par leurs revendications que la vie ne pouvait se réduire à l'économie, à l'entreprise, à la production et la consommation.

Ce combat concernait le mode de vie, la culture, l'art, l'éducation. « L'avoir plus » fera place grâce à elles, à « l'être mieux ».

La revendication **d'égalité entre les sexes** est vécue comme une **véritable provocation**. Accorder aux femmes les mêmes droits que les hommes était vécu comme tel et le reste encore pour une part de la société, hommes et femmes confondus.

Cette revendication déstabilisera comme diront certains, l'ordre symbolique tout entier.

Les femmes ne vont pas attendre des éventuels changements venant d'en haut, mais agir et compenser les manquements de l'Etat par la création des collectifs et des centres de planning. L'agir, comme un instrument d'émancipation capable, sans le reporter à demain, de créer des nouvelles relations et modes de vie pour chacun.

C'est dans cet agir, que des hommes, des politiques, des syndicalistes, des professionnels s'engageront à côté des femmes. Sans cet engagement multiple ce combat restait encore en projet.

A la fois changer le quotidien, les relations, la perception, la pratique et la loi.

Nous sommes donc bien nés de la subversion et nous savons - il suffit de lire l'enquête du *Soir* qui nous dit qu'aujourd'hui encore la différence salariale hommes/femmes est de 25% ou cet autre article sur l'écart du niveau de vie entre homme et femme lors d'une séparation - que ce travail subversif demeure nécessaire. Il est encore et toujours à mettre en perspective.

Qu'en est-il actuellement ?

Depuis plusieurs années, les centres de planning familial sont reconnus institutionnellement, répondant à certains besoins et assurant certaines missions, ayant des compétences, offrant des services à la population, avec des obligations de résultats, respectant des critères et recevant en échange des pouvoirs publics, des subventions pour ces prestations.

Ces activités ne sont pas reconnues totalement de la même manière à Bruxelles et en Wallonie. Est-ce le résultat de réalités différentes, d'un projet de planning familial différent, d'un rapport de force et de combats différents et/ou d'interlocuteurs politiques différemment investis, engagés ?

La subvention n'est plus une aide, ni un encouragement, comme le dit le dictionnaire. La subvention est assortie de missions, (même si c'est nous qui avons participé à les définir) elle est conditionnée et elle conditionne tant l'organisation du travail, les salaires, les engagements, que l'action quotidienne. Ainsi par exemple, **croire en des valeurs** ne suffit plus pour être engagés dans un planning familial, il faut le diplôme, la qualification, les compétences. C'est le droit à la subvention qui l'exige.

Evidemment, ces décrets représentent une avancée considérable. Ils ont acté en quelque sorte, des réalités et des pratiques existantes depuis de nombreuses années. Ils ont apporté un confort certain aux travailleurs. Pourtant, nous n'avons jamais investi autant d'énergie, de discussions, de temps à la gestion financière et administrative afin de correspondre, de répondre aux exigences de reconnaissance par les pouvoirs publics.

Il nous faut faire face aux contrôles

Contrôles auxquels nous consentons ou résistons. Contrôles qui créent un sentiment de tutelle, de surveillance, de méfiance.

Est-ce parce que nous nous occupons de sujets dits « délicats », « tabous » ?

Est-ce parce qu'il s'agit d'un secteur avec une professionnalisation à grande majorité féminine ?

Avec parfois le sentiment de vivre dans la compromission, car si on ne peut contester un droit de contrôle à l'autorité, comment mettre dans des « cases » (formulaire) un travail qui parle de souffrances multiples, de l'humain, de processus ? Et surtout comment ne pas dire que ces souffrances questionnent la santé, les politiques de santé et donc ceux qui les gèrent.

Si une partie du travail des centres de planning familial, à savoir ses consultations médicales, juridiques, psychologiques, conjugales, peuvent être plus ou moins codifiées (un temps, une personne). Il en va tout autrement pour d'autres tâches et/ou personnes.

Par exemple ce que nous appelons l'accueil, ce temps d'ouverture où n'importe quelle personne peut franchir la porte du planning et demander à être entendue, des personnes seules ou accompagnées aux prises avec des questions et difficultés multiples, des situations singulières.

Des situations à traiter au cas par cas et exigeant un investissement total dans l'écoute tout en appelant très régulièrement des interventions dans le champ social, psychologique, médical, juridique, éducatif, voire pédagogique. Bref, exigeant un travail en réseau. L'accueil est le cœur, le contenant, le relais entre la personne et les différents intervenants.

Difficile, voire impossible de quantifier ce travail dans les normes du décret.

La proximité des centres de planning familial, leur pluridisciplinarité, leurs compétences, l'accessibilité et les faibles coûts, ne sont sans doute pas étrangers au fait que de plus en plus nous trouvons dans nos centres des personnes de tout âge, de tous milieux. Nous trouvons de plus en plus également, des personnes avec des problèmes qui relèvent de la psychiatrie ; ou encore des personnes en détresse, en décrochage ou en rupture sociale, familiale, économique. Des personnes dans une grande solitude. Des personnes exclues. Des personnes envoyées par les juges, par les structures d'accompagnement de sans emploi... pour que nous les aidions à se remettre debout et à réintégrer la vie sociale et économique.

Ce travail ne peut se faire sans que l'équipe communique, se parle, élabore des réponses et des stratégies adéquates, invente, crée, improvise et évalue... Ce travail demande du temps et de l'engagement de la part de tous. Ce travail suscite à son tour de nouvelles questions, nous mettent face aux limites, aux contradictions de l'ordre établi.

Ces réalités nous obligent aussi à déployer de nouvelles modalités d'action et d'intervention, de nouvelles stratégies pour répondre et aider les gens à partir de là où ils sont.

Ces pratiques que très souvent nous appelons « projets » et que chaque planning définit de manière autonome ne sont que rarement subsidiées par le décret, parce que « hors cadre ».

Ces projets qui sont à la fois question et tentative de réponse à des problématiques cruciales ne peuvent évidemment pas se quantifier nécessairement en heures ou activités de consultation. Est-ce parce que ces projets n'ont pas été prévus dans la loi qu'ils ne font pas partie du planning familial ?

Ces projets ne se résument pas à une réponse en nombre de contraception, d'examen médical, de tests. Ils mettent en œuvre des « pratiques », un agir. Vivre une expérience qui apporte d'autres références pour retrouver dignité et autonomie. Sens.

D'autre part, qu'en est-il de notre travail d'information et d'éducation à la vie sexuelle et affective, une autre de nos missions ?

La définition en elle-même pose question. Est-ce toujours de l'information ou de l'éducation sexuelle, affective et amoureuse que nous avons à faire ?

Pouvons-nous utiliser les mêmes termes s'agissant d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes, d'adultes, de personnes handicapées... ?

Est-ce que les jeunes sont encore éducatibles et éducatibles à quoi ?

Sous cette appellation, les pouvoirs publics voudraient définir des contenus et des pratiques communes. Comment tout en acceptant un socle commun, refuser d'uniformiser, de normaliser ces animations ? Quelle place là aussi à l'imprévu, à la rencontre, à ce qui peut nous surprendre ?

Est-ce une rencontre libre entre d'une part, les jeunes, les adultes avec leurs questions, leur curiosités, leurs préoccupations et d'autre part des « professionnels » qui sont là pour accompagner, informer, permettre l'échange, l'ouverture plutôt que pour dire ce qu'il faut et comment il faut penser ?

En sachant que les questions sont souvent plus intéressantes que les réponses, que les questions sont déjà une forme d'élaboration, que les réponses ne doivent pas venir boucher les questions, ... que sur la question de la sexualité nous pouvons parler, échanger, mais nous ne savons jamais rien à la place de l'autre.

Comment dire que nous n'avons pas une sexualité à leur apprendre, à leur inculquer, mais avons simplement à leur offrir des espaces qui leur permettent d'identifier eux-mêmes leur propre sexualité.

L'évaluation du risque pris, la prévention, sont pour nous le résultat ou la conséquence d'un long travail de réflexion, d'échange, d'information, pas une fin en soi. Comment ne pas être perçus comme des gens qui disent « Attention, attention », et qui dès lors ne peuvent plus dire « allez-y ».

La politique nous demande d'éduquer, responsabiliser, faire accepter, rallier, convaincre dans le but de faire adopter des comportements qui visent une diminution des « risques », entendons également une « diminution » des coûts : diminution des grossesses dites précoces, diminution des grossesses non désirées, diminution des interruptions volontaires de grossesse, diminution des infections sexuellement transmissibles, diminution de la violence, etc.

Au nom du bien commun, du bien-être social, de la santé, nous devons prévenir les comportements qui peuvent mettre en danger ce bien-être et la paix sociale dans l'espace public.

Aucun doute, ces valeurs sont également les nôtres : parentalité responsable, autonomie, responsabilisation... Nous les avons construites et elles font partie de notre « philosophie de travail ».

Mais ces valeurs sont aussi récupérées et utilisées par le marché pour individualiser les problématiques et vendre. Si tu le veux et tu as la volonté tu arrêteras de fumer, de boire, de faire l'amour sans préservatif, sans contraception... et dès lors c'est ta faute, tu es fautif, tu paies.

Dès lors comment faire la part des choses, comment faire pour que les centres de planning familial ne soient pas un dispositif de plus dans le «grand marché de la santé », comment ne pas être réduit à donner des pilules et des préservatifs ?

Comme le disait Barbara Hendricks « Pour réussir les choses, il faut prendre le temps. C'est l'époque du « micro-ondes ». C'est vite prêt, ça à l'air bon, mais ça n'a pas de goût ».

Il nous faut bien aujourd'hui gérer ces tensions : tension entre subversion et subvention, entre prévention et éducation, entre missions et liberté de paroles et d'actions. Garder ces doubles dimensions : les perspectives du mouvement initial et les contraintes d'aujourd'hui.

Travailler, être salarié ne veut pas dire subir les choses. Etre subsidié n'est pas être soumis.

Travailler n'exclut pas de militer, de faire des propositions.

Nous avons à opposer à l'individualisation du marché, les compétences individuelles, singulières et collectives.

S'il est indispensable de subsidier des missions, il est tout aussi indispensable de subsidier la liberté d'agir hors des sentiers battus. Pourquoi ne pas subsidier des espaces pour l'expérimentation ?

Il est indispensable que nous ayons de la marge pour que nous puissions continuer à être des détecteurs du réel.

Nous devons revendiquer cette marge : la marge à l'image de celle existant dans les cahiers d'école, dans laquelle nous écrivions nos remarques, critiques, dessins, commentaires et idées. Certains enseignants, formateurs nous encourageaient à investir les marges. Cette possibilité de marge fait toute la différence, elle nous permet de prendre distance, d'avoir encore une certaine critique, de créer, de sortir du discours « politiquement correct ».

L'inexistence du service public de planning familial explique sans doute cette tendance de l'autorité à nous confier des missions de service public, à les conditionner très fort, bref à nous instrumentaliser.

Nous acceptons bien sûr, de mener des missions de service public mais pas d'en être réduit à cette fonction. Nous sommes et voulons rester des associations indépendantes, libres de penser et d'agir comme nous l'entendons. C'est une chance pour la société. Nous voulons rester subversif, contestataires. Il faut que l'autorité l'accepte. Notre mission de service public doit nous permettre de renforcer nos activités actuelles mais aussi d'être soutenus dans ce rôle et cette place d'observateurs et d'acteurs. C'est dans cette double fonction que nous pouvons maintenir la tension entre subversion et subvention. Le politique a intérêt à ne pas tout vouloir normaliser, standardiser, soumettre pour que du neuf puisse émerger.

Quelques combats actuels :

1. La contraception avec laquelle nous n'aurons jamais fini :

Si la contraception a révolutionné notre vie en permettant de dissocier la vie sexuelle de la procréation, rendant possible la maîtrise de la fécondation et la planification des naissances, en introduisant le « désir d'enfant », **elle ouvre de nouvelles interrogations.**

Après des années de contraception et d'interruption volontaire de grossesse, nous constatons que ce que nous appelons le désir de grossesse, ou le désir d'enfant ou encore la planification de naissances ne peut être réduit à une histoire de choix, de volonté, de moyens.

Les actes manqués, les « ratés », les accidents, les résistances de toutes sortes, le rejet et le refus, dévoilent combien l'intrusion de l'inconscient, des croyances, des traditions, de la culture, influent dans la vie contraceptive des femmes et des hommes.

Nous sommes de plus en plus étonnés, interloqués quand certains jeunes tiennent des propos insouciantes. On les entend dire : « oui, je sais, je connais... mais je ne veux pas prendre la pilule, ni quoi que ce soit d'autre... on verra ! »

La prise d'un contraceptif, planifier les naissances n'est pas un long fleuve tranquille. Ce chemin est souvent fait d'allers et venues, de ruptures, d'interruptions, d'essais, de tentatives, de culpabilité, de doutes...

Etre bien informé et prendre un moyen contraceptif ne suffit pas, ne suffira sans doute jamais. Nous avons donc de beaux jours devant nous.

Les progrès de la médecine, des technologies sont tels qu'ils bouleversent nos sociétés, alors comment faire pour que ces progrès ne fassent pas l'impasse sur la manière ou les manières dont nos sociétés se créent sur la famille, sur l'enfant, sur la naissance, sur nos origines, sur la sexualité, sur la différence des générations, sur la mort.

Le travail autour de la contraception, est une chance pour chaque individu, sujet, mais aussi pour chaque génération, de se penser et de se penser en commun.

2. L'écoute des hommes et leur présence dans les centres de planning :

Si à une époque les centres de planning familial étaient d'abord fréquentés par les filles, ils le sont de plus en plus par les garçons, par les hommes. Favoriser cette intégration des hommes dans les centres ne va pas de soi.

Les infections sexuellement transmissibles, la paternité libre, la volonté d'avoir quelque chose à dire en matière de contraception et de parentalité, les sentiments amoureux, les difficultés relationnelles ou sexuelles leur font franchir nos portes.

Ils expriment leurs difficultés à décider d'être ou ne pas être père ; l'impression qu'ils ne peuvent dire que **oui** au désir de la femme, que celle-ci au nom du libre choix, du « mon corps m'appartient », de son désir, mènera ou pas sa grossesse à terme. Une grossesse désirée par l'un et imposée à l'autre ? Une interruption de grossesse décidée par l'un et imposée à l'autre ?

De plus en plus de garçons cherchent à avoir une place dans quelque chose qui leur échappe. Des garçons expriment leurs inquiétudes, ne sont pas rassurés, se sentent dépendants de leur copine.

Aux yeux de certains garçons, les filles ont trop de pouvoir. Renvoyés parfois à leur utilité, à leur virilité, à la différence des sexes, ils se sentent également différents et le revendiquent.

Si avant, celle qui était différente était la femme, l'homme lui était, point. La progression dans l'égalité des sexes, l'oblige à se penser lui aussi comme sujet différent. S'il reconnaît l'existence de l'autre sexe, comme autre, pas mieux, ni moins bien, mais autre, alors il commence à se percevoir comme l'autre de cet autre. Personne n'incarne la totalité, personne n'est plus que l'autre. Chacun est insuffisant comme tel et donc dépendant. Là aussi les

slogans « mon corps m'appartient, un enfant si je veux, quand je veux » ne doivent-ils pas être revisités ?

Ces quelques propos illustrent la nécessité non seulement d'ouvrir les centres de planning familial au public masculin car c'est déjà le cas, mais de nous ouvrir aux nouvelles questions de la masculinité dans une société où le féminisme est devenu légitime.

3. Le droit à l'interruption volontaire de grossesse :

Je ne vais pas trop m'étendre sur ce point. Beaucoup de choses ont déjà été dites, si ce n'est insister sur l'importance du remboursement de l'interruption de grossesse par la sécurité sociale.

Il s'agit là d'une conquête majeure. Si personne ne peut être pour l'avortement, nous devons veiller à que cet acquis ne soit pas remis en question. Pas de liberté, de planification sans erreur... sans ambivalence... sans cette possibilité légitime et légale donnée aux femmes et aux hommes.

Régulièrement remis en question, il fait l'objet de nombreuses attaques de secteurs très conservateurs.

Les différentes conditions qui régissent l'accès à l'avortement entre pays d'Europe, comme par exemple les délais pour le pratiquer, variant très fort, servent d'argument à certains secteurs de la société pour remettre en question la pratique elle-même.

Il y a des tonnes de manières de remettre en question cet acquis, il nous suffit pour cela de lire les articles dans la presse européenne : arrestation d'un médecin en Espagne, ou encore le journal *Le Monde* qui titrait récemment : « Les françaises ont de plus en plus de difficultés à accéder à l'avortement ». Manque de structures, manque de médecins formés, remboursement trop peu intéressant pour les médecins...

Ces attaques continuelles ne doivent pas faire ignorer et nier le droit de parole aux praticiens, à leurs difficultés, aux ambivalences, aux questionnements auxquels ils sont confrontés.

Pouvoir interroger la pratique de l'interruption de grossesse, sans que cela soit immédiatement suspecté de régression ou de remise en question du droit à l'avortement est une liberté à défendre. Pas de pratique là non plus, sans possibilité d'échange, de discussion, de marge.

4. Le travail dans l'interculturalité

Les centres de planning familial accueillent de plus en plus de populations aux appartenances culturelles multiples : africains, arabo-musulmans, ressortissants des pays de l'est, des asiatiques, des indiens,...

Bref, l'ailleurs ici.

Travailler avec ces différentes populations, nous oblige à aller à leur rencontre, à comprendre d'où ils viennent, ce qu'ils vivent, qui ils sont ?

Confrontés à des questions que nous pensions appartenir au passé, tels que la virginité, la liberté de choix amoureux, les relations sexuelles hors mariage, le contrôle social et familial, la reconnaissance sociale par le nombre d'enfants, l'envahissement du religieux et enfin, les intolérables mutilations sexuelles ; nous sommes désarçonnées et nous le sommes d'autant plus que nous avons le sentiment d'être en présence de régressions concernant nos acquis de

femmes et hommes occidentaux. Désarçonnés parce que nous savons que les réponses à trouver restent à inventer avec et non pas pour et sans ces personnes.

Face à ces réalités nouvelles, il y a bien sûr à se mobiliser et « à descendre dans la rue », mais il y a aussi des projets à inventer, des collaborations à créer.

5. La question du religieux

Nous sommes porteurs et nous croyons fermement, que l'homme et la femme sont capables de décider de leur vie en dehors du dogme religieux et de toutes religions.

On utilise le mot laïcité pour énoncer cette capacité, cet acquis ; laïcité non pas comme une nouvelle religion, mais comme affirmation de l'autonomie de l'humain.

Cet acquis qui est le résultat également d'un combat important dans la pacification de nos sociétés modernes, est insidieusement remis en question par le marché qui dit comment vivre et consommer, qui impose le politiquement correct.

Remis également en question par le religieux, qui tente de substituer sa loi à la loi de l'Etat et ici je ne me réfère pas seulement au monde arabo-musulman.

Il s'agit plutôt d'une offensive généralisée. Il nous suffit d'entendre les informations ou d'ouvrir un journal pour le constater, ainsi dans le même article déjà cité du *Monde* (du 8 décembre 07), toujours à propos de la difficulté rencontrée par les femmes françaises à avoir accès à l'avortement, qui est un droit inscrit dans la loi, le journaliste rapporte parmi ces difficultés le fait que de nombreux médecins font jouer la « clause de conscience », pour refuser de pratiquer l'interruption de grossesse.

C'est ainsi qu'alors qu'il existe une loi, des médecins échappent à leur devoir et à la loi, laissant l'application de la loi sous la responsabilité des médecins volontaires qui acceptent de faire leur travail et qui se retrouvent à faire par exemple, pour un des médecins qui témoigne, 450 interruptions de grossesse à elle seule dans un même établissement et je cite : « Ce n'est pas facile d'être considérée comme une perverse, tout simplement parce qu'on fait son travail et que l'on vérifie soigneusement le produit de l'aspiration » dit une autre gynécologue obstétricienne.

Un autre domaine où nous pouvons voir la domination du religieux sur la vie, qui fait également les titres de la presse beaucoup trop souvent et que nous rencontrons de plus en plus dans notre travail d'accueil, nous fait penser que la domination religieuse, n'est pas seulement une régression de la liberté acquise par les femmes et par les hommes, mais un retour à une vie sans issue, au meurtre. Le 20 octobre 07, Sadia, jeune fille pakistanaise est tuée pour vouloir choisir librement son amoureux et vivre en étant capable de décider de sa vie ou encore, le 5 décembre une jeune fille de 14 ans (Le Soir 7 décembre 07) tue son père qui ne pouvait pas tolérer qu'elle vive éventuellement un flirt et faisant par ses brimades incessantes, de sa vie un enfer. Tuer ou être tuée pour éviter une vie de soumission et d'humiliation serait donc la seule issue ?

De plus en plus souvent des jeunes filles et des garçons essaient d'échapper à ce dogme et développent toutes sortes de stratégies et de créativité pour s'en sortir.

Continuons à faire agir la loi. Résistons. N'évitons pas le conflit. C'est la condition pour empêcher un retour à l'obscurantisme le plus abject.

Enfin pour terminer, les centres de planning familial ne peuvent plus éviter les questions socio-économiques.

Nous le voyons tous les jours dans nos centres, ce ne sont plus les seuls déséquilibres personnels, psychiques, qui créent l'angoisse et déstabilisent. Des angoisses et des crises sont de plus en plus souvent des conséquences directes du chômage, des difficultés financières, de l'insécurité d'existence matérielle. 46% de la population en Belgique pense qu'elle pourrait devenir « sans domicile fixe ».

Nous n'avons sans doute pas de réponse à donner mais nous avons à intégrer dans notre travail cette dimension collective. Nous ne pouvons pas là non plus, jouer les pompiers sociaux. Disons-le en passant : nous ne pouvons pas rester étrangers au combat mené par les syndicats et l'associatif.

Voilà quelques éléments qui sont loin de recouvrir toute la richesse et les défis auxquels les centres de planning familial sont confrontés.

Mon **intervention s'intitulait** « de la subversion à la subvention » je voudrais la **ré intituler** pour **mieux définir le défi** devant lequel nous sommes « **entre subversion et subvention** » ou dit autrement encore « **entre missions et liberté** ».

* **Marlène ALVAREZ** est conseillère conjugale, accueillante et animatrice au centre de planning familial le SIPS, à Liège.

MILITANCES, RÉSISTANCES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Miguel BENASAYAG *

Le Planning Familial belge fête ses 35 ans et d'après Sartre, c'est l'âge de raison. C'est toujours dangereux l'âge de raison, effectivement, entre subversion et subvention, il risque de vous arriver ce qui est arrivé au Mexique.

Au Mexique, lors de la révolution de 1905, un parti révolutionnaire institutionnel a été créé et pendant un siècle, il a opprimé tout nouveau mouvement révolutionnaire, puisque la révolution était institutionnalisée. C'est vraiment très dangereux d'être subversif et institutionnalisé parce qu'on est toujours sur le rasoir du fil ou le fil du rasoir. Il y a là double danger.

La question de la prévention du risque renvoie aujourd'hui à un tas de nouveautés dont je voudrais parler pour que nous puissions y revenir par après dans la discussion.

Il y a 40 ans, la prévention des risques de grossesse et le droit à l'avortement renvoyaient à un mouvement sans doutes, sans équivoques, tout à fait libertaire et d'émancipation.

Aujourd'hui en France, il y a une diminution des interruptions volontaires de grossesse, mais il y a une augmentation incroyable des interruptions de grossesse médicales.

Pourquoi ? Parce qu'il s'avère qu'à Paris et en Ile-de-France, depuis maintenant presque cinq ans, il n'y a presque pas de naissances d'enfants « down », c'est-à-dire des enfants avec un handicap. Tout d'un coup, ce qui était le pouvoir de décider si on avait un enfant ou pas, est devenu le pouvoir d'engendrer l'enfant qu'on veut.

Un événement tout à fait aléatoire - l'apparition de la pilule - va permettre un nouveau champ des possibles. Sans la pilule, les mouvements de libération des femmes n'auraient jamais pu se développer et avoir ce pouvoir. Le pouvoir des femmes a terrorisé toutes les civilisations depuis que l'homme existe, ce pouvoir qui permet d'engendrer même quelqu'un qui est de l'autre sexe. Bien que toutes les civilisations soient très différentes, elles ont un trait commun : toutes ont eu une peur panique du pouvoir des femmes et toutes ont réprimé la puissance que la femme a, d'engendrer.

On peut parler de balance négative : comme un déficit structurel du côté de la femme qui fait que systématiquement, cette panique qu'ont toutes les cultures, tantôt sacralise, tantôt écrase. Il faut faire attention parce qu'il n'y a pas de société qui puisse dire : dorénavant, c'est fini. Cette balance négative est définitivement dépassée.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de possibilité de société d'une certaine justice, de non écrasement de la femme, de solidarité, de fraternité, de complicité entre hommes/femmes. Mais effectivement, par rapport aux nouveaux mouvements sociaux, il n'y a pas dans le féminisme, de victoire finale à partir de laquelle on est passé de l'autre côté.

Deux positions de philosophie de l'histoire existent. La position moderne croit que l'histoire a un sens de libération et d'émancipation. Si nous adhérons à cette vision, nous pouvons croire qu'à un moment donné, certains types d'émancipations sont bons, définitifs, irréversibles.

Si nous n'adhérons pas à cette position, nous pensons que, à vrai dire, les progrès vont plutôt dans tous les sens et qu'il n'y a jamais de progrès sans pertes.

L'autre philosophie de l'histoire, dominante dans nos lectures aujourd'hui, considère qu'on n'est plus dans le sens de l'histoire et que tout acquis est un pas de plus vers...

Je vais partir de la deuxième position. Celle qui dit que la nouveauté dans les mouvements sociaux aujourd'hui vient du féminisme et celle qui va mettre en cause la vision du pouvoir comme lieu de changement. Le mode d'engagement qui va s'en dégager, est un mode de lutte dans lequel tout à coup, la vision pyramidale ascendante vers les lieux de pouvoir va s'effondrer. Soit on ne pense plus en terme d'émancipation, et c'est ce qui se passe aujourd'hui majoritairement, soit on pense en terme d'émancipation dans des catégories et des pratiques qui ne sont pas placées sous la pensée d'une promesse d'émancipation finale. Le grand enjeu de notre époque est le suivant : comment, si on laisse de côté tout « remake » de la philosophie de l'histoire, l'humanité va vers cette autre émancipation ?

La promesse laïque d'émancipation dit que l'on va vers la société communiste finale dans laquelle on va vaincre toutes les maladies, toutes les raretés. Il y a un isomorphisme total avec la promesse religieuse. La promesse religieuse se situe dans un au-delà, quand vous n'êtes plus là. La promesse laïque se situe dans l'espace sous lunaire, c'est-à-dire, ici et maintenant. Mais dans le futur, il y a un « mais ». C'est-à-dire que la promesse d'une société parfaite, d'harmonie totale, le paradis n'est pas dans l'au-delà, il est ici mais... dans longtemps. Pour le moment tu obéis aux commissaires politiques et tu t'affilies au parti.

L'engagement et la révolte étaient copiés du religieux, donc on avait une promesse et un espoir. Si on s'engageait, on s'engageait avec la force de cette promesse et de cet espoir. Le problème fondamental pour les mouvements sociaux et les mouvements d'émancipation partout dans le monde, est de remplacer les moteurs forts qu'étaient la promesse et l'espoir.

Effectivement, il y a quelque chose que nous ne savons pas faire comme avant. On invente, on essaie, on revient en arrière, etc. Nous avons une difficulté du côté du retour du subversif, du retour de l'engagement, parce qu'on veut bien être subversif, mais subversif dans quoi ? Comment ? Avant résister, c'était adhérer à une promesse. Il y avait des promesses différentes, il y avait une sorte de libre marché de la promesse. Mais il fallait quand même adhérer à une promesse.

Ce que nous disons c'est que résister ça ne passe plus par croire à une promesse et obéir à celui qui l'a fait, pour garder l'espoir. Dans les nouveaux mouvements en Amérique Latine ou en Italie, dans les mouvements qui ne s'organisent plus dans la promesse et l'espoir, systématiquement quand on parle de ça, quelqu'un dit « donnez-moi un peu d'espoir ». Il paraît que si nous en tant qu'humain, nous ne pouvons pas avoir ça comme moteur, on ne peut pas s'engager pour quelque chose. C'est comme si les asymétries immanentes, ici et maintenant, entre deux modes de vie, deux modes de puissance, deux possibilités historiques n'étaient pas suffisantes.

Il y a quelques années, on a inauguré le centre de Vottem et ensuite il y a eu Samira Adamu. On est venu pour essayer de fermer le centre de Vottem et pour protester contre l'assassinat légal de Samira Adamu. A cette époque, on n'avait pas besoin d'une promesse de comment sera Liège dans 100 ans. Ici et maintenant, on ne voulait pas qu'il y ait Vottem. Ici et maintenant, on n'avait pas besoin de promesse par rapport à l'assassinat de Samira Adamu par l'Etat belge. On n'avait pas besoin d'une promesse, nous voulions la solidarité ici et maintenant et nous ne voulions pas d'un camp de concentration légal à Liège. Il y a un mode d'engagement qui se passe de la promesse, mais ce mode d'engagement implique un autre mode de vie.

On ne vit pas, on ne milite pas, on ne s'engage pas, on ne pense pas le monde, au nom de ce qui va tout justifier demain, mais au nom de ce qui est aujourd'hui. La difficulté c'est que l'engagement immanent des nouveaux mouvements relève du pari, il y a une partie très angoissante d'incertitudes. Les nouveaux mouvements doivent être multiples de par le seul

fait que, effectivement, quand nous nous engageons sur le présent, nous n'avons pas la distance historique du passé, ni la distance imaginaire de celui qui connaît ce qui doit venir. Pour citer Sartre, on s'engage toujours dans une certaine obscurité, dans une certaine ignorance. C'est ça que l'institution a du mal à subventionner. Pourquoi ? Parce que ça c'est notre partie de l'engagement, la partie pari qui existe dans l'engagement.

Nous sommes en plein dans ce que Michel Foucault appelait « l'époque du biopouvoir ». Foucault l'a défini il y a déjà 30 ans quand il dit qu'à l'époque où le monde était structuré par le sacré, a succédé l'époque de l'homme, là où le sacré devient l'homme. Maintenant on est dans une époque « d'après l'époque de l'homme ». On est dans une époque où il y a des macro processus qui paraissent traiter les hommes en tant que feuille ballottée dans la tempête. La figure de l'homme, de l'humanisme apparaît comme épuisée, comme incapable d'affronter les macro processus.

Ce que disait Michel Foucault c'est que dans cet après humanisme, l'époque qui s'ouvre est une époque dans laquelle le pouvoir va investir la vie, la vie directement. Ce n'est pas un pouvoir décidé par les hommes et que représentent les hommes, mais ce sont des pouvoirs techniques qui se prétendent tout à fait neutres, au nom du bien, et qui ne font qu'investir la vie. Par exemple, cet eugénisme soft dont je vous parlais tout à l'heure qui existe dans tous les pays du Nord, c'est un exemple de biopouvoir. Personne aujourd'hui dans aucun parlement d'un pays du Nord ne peut décider qu'un trisomique n'est pas un humain, ce sont des mots imprononçables dans une assemblée. En revanche, comme la technique rend possible d'éviter leur naissance, les trisomiques ne feront plus partie de l'humanité, en tout cas dans les pays du Nord.

Où est la limite ? La limite n'est nulle part, de même pour le nanisme, vous pouvez faire un avortement thérapeutique si vous décele un nanisme. Autant pour un trisomique vous pouvez imaginer une pathologie quelconque, mais en quoi pour une question de taille et à partir de laquelle ?

Comme la technique rend possible cette prévention, il y a télescopage. C'est là que vous devez être à la hauteur, pour éviter d'être utilisé dans un certain sens. Tout ce que la technique rend possible, la norme et non pas la loi, les rend obligatoire. C'est ça le biopouvoir.

Dans l'époque de l'homme, la société se décide dans des discussions sur les lois entre secteurs. Dans l'époque du biopouvoir, légalement on ne se mouille pas, vous n'aurez jamais personne qui va dire « améliorez-moi la race humaine ». Personne ne va dire ça, mais comme la technique rend possible le dépistage prénatal de plus en plus poussé, les assurances privées disent : « si vous avez décidé librement d'avoir un enfant handicapé, vous n'allez pas faire payer votre choix à la société ».

Si vous, par obscurantisme, par perversion, par va-t-on savoir quelle jouissance cachée, en ayant su que votre enfant allait être atteint d'un handicap ou en le niant, vous avez pris un risque, la société ne va pas vous payer.

La société est en train de se modeler, de se façonner tout à fait à côté des lieux de la représentation, de la parité... Vous voulez des femmes à l'assemblée nationale ? Des femmes, des singes, des chiens, aucun problème, de toute façon ce n'est pas là que ça se passe.

Quelque chose est en train de se déplacer du côté du biopouvoir et va forcément se télescoper avec ce qui vous interroge si votre mouvement est né justement dans ce croisement où un certain contrôle sur la population devenait possible. Il y a des changements historiques auxquels il faut faire très attention. Il ne faut vraiment pas les laisser passer comme ça, il faut se prononcer.

Par exemple, au nom de quoi on empêcherait certains types d'examens néonataux ? Si c'était une loi, on pourrait s'opposer. Mais au nom de quoi allez-vous dire à votre voisine, « si c'est un trisomique, un nain, un mal formé, un microcéphale, etc., ne te fais pas avorter » ? Certaines choses rendent le corps de la femme « espace de lutte » et la féminité « champ de lutte ». Mais elles viennent d'un secteur dont on n'a aucune habitude de pensée, parce que nous sommes tous issus de la modernité, de gauche... nous avons encore le réflexe de penser que tout ce qui vient de la science est bien, et qu'il n'y a que des ayatollahs, des rabbins, des sectes, pour s'opposer à la technique.

Je demandais à un scientifique quelles étaient les limites. Vous savez peut-être ce qu'on fait, aujourd'hui, en génie génétique. Vous connaissez ces expériences très rigolotes dans lesquelles on échange les noyaux de deux embryons entre un chat et un homme. Mais on ne les laisse pas aller à terme. En France, on dit aux collègues qui travaillent en génie génétique, par rapport aux embryons surnuméraires, de ne pas les garder au-delà de certaines semaines. Mais si vous êtes un scientifique, vous vous dites, encore un jour de plus... La question c'est au nom de quoi ? Qu'est ce qui va délimiter les possibles ? Après réflexion, la réponse du scientifique était que rien ne pourra limiter les possibles.

Il y a cette « artefactualisation » de la vie qui avance. Le corps des femmes est sollicité et est remis au cœur de l'affaire, au cœur du néo-pouvoir, du pouvoir, du biopouvoir. Voilà le défi, que nous ne sommes pas, à mon avis, à la hauteur pour comprendre. On a du mal à comprendre les nouveaux enjeux, la nouvelle structure, les nouveaux carrefours, les nouveaux vecteurs. On se demande ce qu'on pourrait faire maintenant et par où passe la radicalité ?

La radicalité ne passe pas que par là, mais c'est un des points importants.

Les nouveaux mouvements s'inspirent tous d'un seul modèle, qui est un contre modèle parce que ce n'est pas un programme, c'est le mouvement féministe.

Pourquoi ? Parce que les nouveaux mouvements traversent les pratiques qui vont des plus intimes jusqu'aux plus sociales, politiques, scientifiques, artistiques. Ils traversent l'ensemble de la vie sans aucun type de centralité, sans dire, voilà le lieu du changement.

Dans les mouvements féministes, la loi pour l'avortement était très importante mais les avortements clandestins aussi. Beaucoup de choses étaient très importantes : les rapports avec les hommes, les rapports avec la littérature, les rapports avec la représentation artistique. Il n'y avait aucun commissaire politique qui pouvait dire dans le mouvement féministe : tout ça c'est très important mais le féminisme passe par ici. Il n'y avait aucune centralité. Il y avait une multiplicité contradictoire et conflictuelle, qui parce qu'elle ne s'est pas ordonnée, parce qu'elle ne s'est jamais polarisée, a réussi à faire quelque chose d'assez intéressant.

Le féminisme est le seul mouvement d'émancipation du XX^e siècle qui n'a pas produit le contraire de ce qu'il voulait. Les autres n'ont pas échoué, ils ont produit carrément le contraire de ce qu'ils voulaient.

Les nouveaux mouvements sont des mouvements dans lesquels on ne peut pas dire par où passe le changement, par où passe la chose, que ce soient des universités populaires, des terres occupées par les paysans, du troc, du quotidien, de la littérature.

Dans les nouveaux mouvements qui aujourd'hui fleurissent, notamment en Amérique Latine, il y a une très forte puissance qui n'accouche pas d'une forme de pouvoir qui les représente. Ils provoquent des changements au pouvoir, la sanction et l'abrogation de certaines lois, mais ne se polarisent pas en disant : « on prend le pouvoir et puis on change », ce qui fût l'échec de tous les mouvements révolutionnaires depuis deux siècles.

Les mouvements féministes ont inventé ces mouvances contradictoires et conflictuelles à la base, qui ne se polarisant pas, ne réduisent pas le conflit en affrontement viril et guerrier.

Dans des mouvements gauchistes plus classiques, les militants trouvent très bien de faire de l'écologie, du féminisme, des universités populaires, mais disent qu'il faut faire ce qui est sérieux. Ce qui est sérieux c'est, présenter une liste, gagner les élections, arriver au pouvoir, et quand ils sont au pouvoir que disent-ils ? « Maintenant je ne peux pas ».

Le mouvement subversif, le noyau libertaire, dont est porteur le mouvement féministe et qui va être repris par ces nouveaux mouvements, c'est cette multiplicité tous azimuts qui ne se polarise jamais.

Dans une émission télévisée à laquelle j'étais invité avec d'autres européens, dont un Belge, la discussion portait sur Chavez. Tous adoraient Chavez parce qu'il est contre l'impérialisme, contre les Américains. Ce qu'il y a de nouveau en Amérique Latine, c'est la multiplicité d'un mouvement non centré qui, finalement, nous extrait de cette contradiction stupide d'être pour ou contre un leader. Il ne s'agit pas de nier l'affrontement mais de ne pas réduire le conflit général à un affrontement polarisé. Ça c'est l'invention du mouvement féministe. Assumer tous les affrontements qu'il fallait assumer, mais ne jamais centraliser, comme dans un entonnoir, le conflit, rabattre les multiples du conflit vers l'affrontement.

Je voudrais vous parler de ce qui s'est passé en France, avec la fameuse question du voile.

Il s'avère que, quand une dizaine de filles, il y a maintenant 15 ans, ont mis un voile pour aller à l'école, ça a provoqué une sorte de levée de bouclier. On pensait que 200 ans après la révolution, la République française allait tomber, que tout le féminisme allait s'écrouler. Cela s'est radicalisé au point de mener à une sorte d'affrontement entre les « pour » et les « contre », mais que vous soyez dans un camp ou dans un autre, c'était d'une violence totale.

Je me suis trouvé au milieu de cet affrontement en tant que co-créateur du mouvement NoVox dans lequel sont rassemblés plusieurs associations « marginales » comme Actup, le DAL (Droit au Logement) ou encore le MIB (Mouvement Intégration Banlieue) dans lequel il y a pas mal de « beurs » et « beurettes » qui suivent le théologien Tarek Ramadan.

Un jour, j'ai été invité par Tarek Ramadan à discuter de la théologie et de la libération.

En Amérique Latine, les curés sont arrivés derrière les bulldozers. Il y a cinq siècles, ils ont massacrés tous les Indiens au nom de la croix. Depuis, avec une fidélité qui honore l'Eglise elle-même, tous les pouvoirs ecclésiastiques ont toujours appuyé toutes les dictatures les plus sanglantes. Pourtant en mai 1968, on voit émerger une anomalie : le mouvement des curés pour le tiers-monde, qui s'appellera ensuite la théologie de la libération.

Tout à coup, il y a un mouvement massif, énorme et très fort dans lequel des catholiques disent que le Christ c'est le peuple et qui se battent du côté du peuple, souffrent et sont victimes de la répression.

Tarek Ramadan me demande donc s'il peut y avoir une théologie de la libération dans l'islam. Dans ce cadre, il me propose de travailler sur la question du voile. J'étais d'accord à condition de ne travailler qu'avec une fille voilée. J'ai donc fait des émissions sur France Culture sur le sujet et j'ai reçu des menaces physiques, des coups de fils, des lettres. Ce n'était pas possible de dialoguer et de parler avec une fille voilée sur cette question.

Que s'est-il passé ?

Je voyais dans ma démarche la possibilité d'éviter d'être le fantassin d'une guerre qui n'est pas la nôtre, qui est la guerre Bush - Ben Laden, Orient - Occident. Une guerre pour laquelle l'Occident a un boulot à faire : créer une unité arabo-musulmane quelconque. L'idée était de se

dire que si ces filles voilées parlent d'un choix libre, peut-être qu'elles constituent un début de « conflictualisation » qui empêche le communautarisme fermé et l'affrontement.

D'emblée j'ai été clair, pour moi, le voile ça renvoie à l'excision et à l'ablation, mais il faut en discuter avec les femmes voilées elles-mêmes, on ne peut pas le faire malgré elles.

Une fille se disait libre de son choix et de porter le voile sans soumission. Nous connaissions aussi une fille qui se faisait tabasser par son mari lorsqu'elle enlevait son voile. On a donc demandé à la première, d'aller expliquer à ce monsieur que si les hommes veulent que les filles portent le voile avec entrain et motivation, il ne faut pas les y obliger.

Nous avons dû arrêter à cause de la quantité de menaces reçues ; ce n'était pas possible d'être dans cette marge. Je pense que le planning familial français, majoritairement, a loupé ce rendez-vous. Ils ont avancés la manifestation du 8 mars au 7 pour éviter la présence de filles voilées.

Il y a là un double défi :

- Comment le planning familial peut être un lieu où on pose la question du biopouvoir et de la nouvelle place qu'y occupe le corps des femmes ?

- Comment le planning familial peut être un lieu de « conflictualisation » de la réalité pour éviter d'en arriver à un affrontement de la barbarie contre la barbarie ?

Si on veut parler de subversion, de nouveau mouvement et de planning familial, je pense que ce sont les deux défis : le biopouvoir et la capacité de « conflictualiser nos sociétés ».

QUESTIONS DU PUBLIC

Qui vous a menacé et de quelles sortes de menaces avez vous fait l'objet ?

Des gens m'attendaient à la sortie de France Culture et je soupçonne qu'ils étaient d'une ligue de défense d'une communauté, à laquelle pourtant j'appartiens. Ce sont des gens qui quand ils se fâchent sont très dangereux. J'avais participé à une émission avec la féministe Françoise Gaspard¹¹, qui tenait les mêmes positions sur le port du voile.

Certaines tendances croient avoir le monopole de la communauté juive mais comme je le suis moi-même, c'était un peu compliqué. *Le Nouvel Observateur* m'a gentiment donné une tribune pour dire que je voulais bien être comme Spinoza : c'est-à-dire être excommunié, mais au moins être aussi intelligent que lui. Mais comme je ne le suis pas, ils n'ont pas le droit eux de me dire que je ne suis pas juif ; ni moi, de dire qu'ils ne le sont pas. Nous sommes tous juifs mais avec des positions différentes. Il y a des réflexes conditionnés terribles.

Par exemple, lors d'une intervention sur la violence en Seine-Saint-Denis, j'ai dit, simplement, qu'il ne faudrait quand même pas considérer que chaque salle de prières, que chaque femme voilée, est un ennemi de la France. Il faut considérer que la France inclut aussi ces filles voilées. La société, c'est tout le monde. Il ne faut pas les considérer comme un autre qu'on va inclure ou pas inclure.

¹¹ Françoise Gaspard a une formation d'historienne, de sciences politiques et de droit public. Elle est maîtresse de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris et rattachée au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, laboratoire du Centre National de Recherches Scientifiques (CNRS). Ses travaux académiques ont notamment porté sur l'histoire des migrations, la sociologie urbaine et les mouvements sociaux.

Si j'étais invité sur ce sujet aujourd'hui dans les médias, on reviendrait à la case départ, cela serait inaudible. Une fille voilée, c'est l'obscurantisme total, le mal absolu. La question n'est pas de dire : « allez les filles portez le voile ». Si nous ne pouvons pas « conflictualiser » la chose, si nous ne pouvons pas en tant que femme accepter l'altérité de l'autre femme, nous nous mettons dans la position de dire « moi j'ai la vérité, toi la voilée tu es dans l'erreur ». Nous ne pouvons pas tenir cette position. En tant que militants, nous devons faire la différence entre ce que sont les goûts et les dégoûts, et une pensée de stratégie, de tactique, de solidarité. Chacun ressent ce qu'il ressent, mais si nous partons du principe que parce qu'une fille porte le voile, elle est « toute autre » et que tout ce que je peux faire c'est la civiliser, le mouvement féministe est mort.

Y a-t-il en France, des mouvements féministes qui s'expriment sur le biopouvoir et sur les enjeux bioéthiques ? En Belgique, la loi sur les embryons in vitro a été votée il y a cinq ans. Les parlementaires ont fait appel à un comité de bioéthique dans lequel ne siège qu'une seule femme qui, par bonheur, est féministe. Elle défendait une position féministe au sein du comité qui n'a, évidemment, été connue par personne dans l'opinion publique. Nous aurions eu besoin, à ce moment là, d'un mouvement issu de la société civile mais ce n'était pas le cas. J'aimerais savoir s'il y a des exemples, en France, de prises de paroles émanant de la société civile ou du mouvement féministe sur ces questions.

De fait la situation décrite est regrettable parce que c'est un rendez-vous manqué, pas par bêtise mais par insuffisance. Je rêve que le planning familial soit capable de faire face à une réalité sociale comme celle-là, pour avoir un point de vue, faire part d'une expertise. C'est un défi.

En France, quand Mitterrand a créé le premier Comité national consultatif d'éthique, il y avait plein de femmes, de filles, de philosophes, de psychologues, de médecins. A cette époque, il y avait des discussions très profondes et très riches.

Aujourd'hui, le comité national d'éthique est en déclin. Il y a des barrages que la réflexion féministe pouvait opposer mais aujourd'hui, les seuls barrages qui s'expriment, sont ceux des religieux (rabbins, curés, imams).

Françoise Héritier¹², qui fait partie du Comité, me disait récemment qu'ils y avaient encore discuté du caractère sacré de la vie. De fait, c'est ridicule mais si on ne trouve pas quelque chose, au nom de quoi « tout ne serait pas possible », tout sera possible pour les scientifiques. Les seules barrières seront momentanées et techniques.

C'est un défi énorme, des femmes continuent à travailler sur ce sujet, comme Geneviève Delaisi de Parseval¹³ et Valérie Marange¹⁴, mais malheureusement, il n'y a pas eu l'émergence

¹² Professeur honoraire au Collège de France, directrice du laboratoire d'anthropologie sociale, directrice d'études à l'école des hautes études en sciences sociales, Françoise Héritier est une anthropologue de renom international, ayant pris la succession de [Claude Lévi-Strauss](#) au Collège de France. Elle a consacré l'essentiel de ses recherches aux fondements de la domination masculine.

¹³ Après des études de psychologie, sociologie, ethnologie, linguistique, archéologie préhistorique, de droit et d'économie politique (Paris, Sorbonne, Musée de l'Homme, Faculté de Droit Paris I) et d'anthropologie culturelle et sociale (USA, Université du Kansas et de Berkeley), Geneviève Delaisi de Parseval est devenue psychanalyste. Elle s'est attachée dans ses travaux à situer la psychanalyse dans sa relation avec les autres disciplines étudiées au cours de son cursus. Ses thèmes de prédilection sont la parentalité, la stérilité et la bioéthique.

¹⁴ Philosophe française, corédactrice en chef de la revue *Chimères*.

d'une position profonde. Il n'y a que la puissance des mouvements féministes qui peut questionner les possibles sans pour autant mettre des impossibles moraux.

La discussion sur la prostitution a un peu approché ce sujet. C'est un sujet très conflictuel et c'est bien que ça le soit. C'est bien parce que nous sommes dans une société qui ne tolère plus le conflit et qui nous pousse à l'affrontement. En Belgique, on ne supporte pas les conflits et on crée des affrontements avec des barrières très nettes. C'est un problème de refouler les conflits, quand on les refoule, on met à la place des affrontements. Je pense qu'il faut résister en mettant du conflit. Peu importe qu'on ait raison ou pas. Il y a un côté pari dans l'engagement et quand on parie, on a déjà une position plus humble par rapport à l'autre. C'est à dire que si j'ai la vérité, je t'écrase, mais si c'est un pari, je peux perdre ou gagner... Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas avoir de positions de principes. Il faut assumer les affrontements quand il y en a, mais l'affrontement doit rester une dimension du conflit et ne doit pas être la seule ligne vers laquelle tout le conflit se rabat. Les mouvements d'émancipation de la femme sont beaucoup trop dans une logique du oui ou non.

Vous disiez que le voile renvoie à l'excision ou à l'ablation, pouvez-vous développer votre position ?

Par ailleurs, des femmes musulmanes voilées se revendiquent du mouvement féministe musulman. Il y a, effectivement, un affrontement par rapport à cette question, mais comment faire avec ce genre de position qui utilise le féminisme ? Comment rencontrer ces femmes musulmanes voilées qui se revendiquent féministes ?

Ce qu'on ressent, on se le met dans la poche ! On est là pour penser « mouvement d'émancipation ». Moi, je suis un homme argentin de 50 ans né dans le féminisme, le hippisme, la contre-culture, et je suis formaté par ça. Je ne nie pas que vous ayez vos images, parce que j'ai les miennes. Si ma fille sort en mini jupe et qu'elle se fait traiter de salope, je ne lui dis pas de porter une jupe plus longue, je vais plutôt casser la gueule du mec. C'est très rétrograde, mais j'ai fait pire que ça ! Pour moi, la femme idéale doit être à la fois très courageuse et très intelligente. Chacun sa subjectivité, mes idéaux sont ceux-là.

Quand j'ai une fille voilée devant moi, j'ai une multiplicité. Le voile ne me cache pas la multiplicité, comme l'absence de voile ne me fait pas penser que je suis face à un mélange de Louise Michel et de Marie Curie. La fille voilée qui me dit : « je suis contre la société qui crée l'illusion de la liberté individuelle », je suis d'accord avec elle. Je ne vois pas que le voile.

C'est une expérience de cinquante années dans ce bas monde.

En tant que militante de l'éducation populaire, je voudrais revenir aux situations concrètes telles que nous les vivons. Le voile n'est jamais qu'un signe parmi d'autres. Le voile peut s'accompagner de l'interdiction de faire un spectacle de théâtre, de faire du sport, de participer à un spectacle de danse, d'aller aux excursions comme les garçons, etc. Ce qui m'a intéressée dans le port du voile, ce sont tous les interdits concrets dans la vie quotidienne, qui dans un certain nombre de cas, l'accompagne.

Je voudrais aussi attirer l'attention sur les discours tenus. Le discours sur le voile est effectivement idiot en tant que posture idéologique qui ne part pas des situations concrètes. Mais le discours de certaines filles voilées, est une parade, un contre discours. On est dans la parole et il ne faut pas la prendre, non plus, pour argent comptant ; pas plus le discours disant que « le voile, c'est l'horreur », que celui disant « je porte le voile parce que je lutte contre la consommation ». Ce ne sont que des paroles et je veux continuer à me battre contre les privations de liberté dans des situations concrètes.

Je suis tout à fait d'accord, c'est ça « conflictualiser » la question.

Il s'avère qu'il y a certains pays du Tiers Monde, qui aujourd'hui, face à l'horreur du néolibéralisme et à l'échec du mouvement de libération, devront faire un passage par des formes de singularités dont certaines incluent l'islam et n'aboutiront qu'à ce qui ressemble à la démocratie chrétienne.

En France, pour intégrer les gens, on leur demande de se désintégrer. Ce n'est pas étonnant qu'ils aient des discours idéologiques (qu'ils soient vides ou pleins) parce que ces discours répondent à un désir de ne pas être désintégrés dans sa singularité.

Pour créer du social, tu vas vers le commun avec ta singularité. L'homme de compétence, l'homme en tant que ressource humaine, cet homme-là est l'homme de l'horreur dans un système néolibéral.

On a l'habitude des discours idéologiques qui n'ont rien à voir avec la réalité, mais ce n'est pas l'islam militant qui l'a inventé.

Pour créer du conflit, il ne faut pas être convaincu d'avoir la vérité, mais être convaincu que le plus important, c'est d'éviter que les conflits deviennent des affrontements. Je me répète parce que j'y crois.

* **Miguel BENASAYAG** est philosophe, psychanalyste et professeur à l'Université de Lille 3.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

LES FILS ROUGES EN 2006 ET LES FILS ROUGES EN 2007?

Majo HANSOTTE *

En 2006, 4 ou 5 fils rouges traversaient les travaux de l'Université d'Hiver. Que sont-ils devenus en 2007 ? Un premier constat : les fils rouges de 2006 continuent à être agissants en 2007 mais une nette évolution apparaît.

1. Les inégalités ancestrales : sur ce thème, 2006 avait vu s'affirmer deux sensibilités contradictoires, l'une valorisant la différence, l'autre prônant l'universalité des droits égaux. En 2007, rien de tel : la dissymétrie entre hommes et femmes est reconnue comme phénomène incontournable ; cette dissymétrie revenant sans cesse au cœur des processus culturels, économiques et sociaux sous des formes multiples. A cet égard, lors de l'Université d'Hiver 2007, le féminisme a été reconnu comme une filiation de base, commune à l'ensemble du mouvement des centres de planning familial et la question centrale s'est alors posée en ces termes : que nous ont transmis les pionniers et pionnières ? A quoi être fidèles de façon inventive, sans s'enliser dans une pieuse commémoration ?

2. Le plaisir et la marchandisation : 2006 avait abordé la question du plaisir sous son angle intime ; en 2007, la question du plaisir a été reliée en permanence aux contextes social, économique, culturel, artistique et aussi institutionnel. Aborder le plaisir comme une institution qui s'est historiquement imposée et qui dès lors façonne certains rapports et certaines sensibilités a permis des débats très vifs.

On ne peut donc approcher cette question du plaisir sous un angle uniquement psychologique. Du coup, la question de la marchandisation des corps a trouvé logiquement sa place dans la réflexion, corps pris dans les lois du Marché pour les uns et les unes, ou au contraire corps objet de nouvelles pudibonderies pour les autres.

3. Le manque de repères normatifs ou manque de valeurs de référence : en 2006, face à des cultures très différentes, on évoquait la difficulté d'avoir une position structurante et claire en termes de valeurs à promouvoir ou à défendre.

En 2007, une clarification s'est opérée face au thème bien pensant de « l'interculturel » : ce sont les situations concrètes vécues par les femmes qui sont évoquées comme les véritables repères à prendre en compte ; y - a - t - il oui ou non privation de liberté, enfermement des femmes à travers telle ou telle posture culturelle ? C'est sur ces bases réelles plutôt que sur les signes « culturels » qu'il s'agit de travailler : les femmes ou les jeunes filles peuvent-elles sortir de chez elles, se distraire, voyager, découvrir, désirer, vivre des rapports humains choisis, se former, travailler, s'exprimer artistiquement, faire du sport, s'engager dans des mouvements ou des partis ou des associations ... aussi librement que les garçons ou les hommes ? Les hommes eux-mêmes s'accordent-ils ces libertés fondamentales ? Le contexte économique et social permet-il aux deux sexes l'exercice des libertés publiques ? C'est l'égalité liberté d'action et d'accomplissement qui est l'indicateur de référence pour orienter nos positions. Le conflit, dans les cas où cette égale liberté est refusée, doit dès lors être assumé et affirmé par les acteurs des centres de planning : conflit contre le patriarcat et les pratiques culturelles enfermantes mais aussi conflit contre nos appareils et nos discriminations économiques ou sociales. La question devient alors tactique : comment entrer en conflit de façon porteuse ?

En revanche, il convient de percevoir aussi les différences culturelles comme des possibles ressources de subversion et comme des possibles modèles de comportement alternatif : ainsi, par exemple, en quoi les femmes africaines ont-elle un rapport moins captatif, moins angoissé aux enfants ? En quoi est-ce prometteur ou libérateur par rapport au modèle «famille» de chez nous ?

4. L'accès à l'espace public : en 2006, on a évoqué les difficultés d'accès à l'espace public pour les « femmes de l'ombre ». L'Université d'Hiver 2007 a développé longuement cette préoccupation, notamment en atelier, à travers la perspective pour des centres de planning de créer des espaces de paroles, en particulier autour de la précarité, d'en faire des lieux de reconstruction des personnes, de développement de solidarités et d'espaces citoyens en lutte.

5. S'ouvrir à l'ensemble du secteur non marchand : La nécessité pour les centres de planning de s'ouvrir au reste des associations non marchandes était une préoccupation évoquée rapidement en 2006, qui a pris de l'ampleur en 2007 et les questions syndicales ont trouvé leur place de façon tout à fait nouvelle. Les travailleurs des centres de planning familial sont des travailleurs à part entière : les logiques de travail, les méthodes de coopération, les statuts et une juste rémunération sont des questions dignes d'être abordées. Or c'est en favorisant les démarches ou même les luttes intersectorielles à l'intérieur du non marchand que la justice sociale pourra faire son chemin, non seulement pour les usagers des centres mais aussi pour les travailleurs.

Les conclusions : quelques axes d'avenir

Des pionniers et pionnières des centres de planning familial, nous avons reçu deux « héritages » magnifiques : l'énergie du changement et de la révolte d'une part, l'exigence du dévoilement, la force d'une parole qui dit le tort subi, d'autre part.

Munis de cela, nous sommes maintenant confrontés à deux grands défis : le durcissement économique dans un contexte de mondialisation accentuant les mécanismes de pauvreté et de précarité et les replis communautaires voire fondamentalistes, réactions identitaires face à l'épreuve de la diversité comme à la dureté des conditions d'existence.

L'Université d'Hiver 2007, en réponse, a mis en avant des axes d'action et de réflexion porteurs de futur. Le mouvement des centres de planning familial ne peut être considéré ni comme un programme de travail énoncé une fois pour toutes, ni comme une simple promesse dont on attendrait passivement l'accomplissement. Comment mettre en œuvre une fidélité inventive aux moments instituants qui ont vu l'émergence du mouvement, tout en échappant aux pièges de l'institutionnalisation ?

1. Un retour au quotidien et au concret du juste et de l'injuste

Se préoccuper du juste et de l'injuste au-delà des services offerts aux usagers est une perspective qui se dessine comme essentielle pour beaucoup. Ouvrir des espaces de prise de parole, encourager la constitution de groupes prenant la parole sur leurs conditions de vie, soutenir des collectifs en lutte (comme le collectif contre les mutilations génitales par exemple), telles sont les pratiques que l'on souhaite multiplier et soutenir.

2. Une résistance - création pour conflictualiser les situations vécues

Il s'agit de retrouver aussi à travers ce quotidien injuste la force du conflit et l'imaginaire subversif. Le corps de la femme redevient avec une force accrue (même s'il l'a toujours été) un enjeu majeur dans les rapports de pouvoir contemporains : biopouvoirs, intégrismes, marchandisations des corps, violences guerrières, exploitations économiques... Il s'agit en réaction de multiplier les pratiques qui débusquent les violences et dissymétries et aussi les pratiques créatives qui articulent plusieurs registres : registres artistique, culturel, narratif, méthodologique... Multiplier les temps et les lieux pour analyser et résister à la marchandisation et aux biopouvoirs : des lieux pour déployer « joyeusement » des subversions culturelles face à ce corps enjeu des « nouveaux » pouvoirs de domination. Pratiquer la déconstruction tous azimuts.

3. L'individuel et le collectif pour une solidarité en construction

Articuler les processus individuels et les pratiques collectives chaque fois que cela est possible : tel est l'enjeu majeur qui se dessine. Dans cette perspective, il apparaît important de se solidariser plus que par le passé encore avec d'autres associations qui se mobilisent aussi sur les luttes contemporaines et les situations injustes vécues : un travail permanent de réseau, de coopération et de partenariats.

* **Majo HANSOTTE** est docteur en Philosophie et Lettres, elle est l'auteur d'une thèse sur l'espace public contemporain (Université de Liège), d'un ouvrage intitulé « *Les intelligences citoyennes* » (De Boeck 2^e édition 2005), et de plusieurs plaquettes méthodologiques en lien avec des préoccupations de terrain. Elle dirige une collection portant le même titre que son ouvrage « *Les intelligences citoyennes* » destinée à accueillir des démarches concrètes de citoyenneté ou des réflexions théoriques soutenant le travail militant.

Elle est également chargée par la Communauté française de Belgique d'une mission portant sur la participation citoyenne en Wallonie et à Bruxelles, en lien avec l'Europe et la francophonie.

SYNTHÈSE DES ATELIERS PAR MAJO HANSOTTE

ATELIER 1**Militantisme et travail de terrain, un combat quotidien ?**

Animateurs : Fabienne BLOC et Hughes DRUART, CAFRA

Comment inventer une fidélité créatrice qui ne soit pas une pieuse commémoration inutile ?
Trois défis ont été pointés :

- le durcissement social et économique : la pauvreté, la précarité ;
- les replis communautaires : le retour en force du religieux, le défi de la diversité culturelle ;
- la nécessité de débusquer une dissymétrie hommes/femmes, une dissymétrie des rapports sociaux qui revient sans cesse sous une forme différente dans un système qui se complexifie.

Par rapport à ces trois points, qu'est ce que le planning familial peut offrir en terme de démarche qui articule l'individuel et le collectif ?

Qu'est ce qu'il peut offrir en terme d'éducation populaire, c'est-à-dire centré sur l'émancipation, la conscientisation et pas seulement sur la consommation passive ?

Par rapport à ce petit cadre, chaque groupe a raconté en quelques mots ce qui s'était dit. Dans le cadre du militantisme, le premier groupe a réalisé une série de blasons autour de certaines idées à défendre et de sa représentation du militantisme.

ATELIER 2**Les centres de planning familial sont-ils encore acteurs de changement ?**

*Animateurs : Claudine MOUVET et Stéphane HERION, Centre Louise Michel
Atelier préparé par le Centre Louise Michel, le Collectif Contraception de Liège et celui de Seraing.*

Trois grands axes de travail se sont dégagés :

- Le rapport au politique
- Le rapport au culturel
- L'articulation individuel / collectif

La première réaction du groupe a été de se dire que les centres de planning familial n'étaient pas tellement acteurs de changement. Petit à petit, il apparaît pourtant que les centres mènent un travail de conscientisation permanent et quotidien, notamment autour de la notion de sécurité sociale. Est-ce qu'on fait payer les consultations ou pas ? Si on ne fait pas payer, c'est

pour inscrire les personnes dans une société qui fonctionne sur la solidarité avec des acquis, des droits, et qu'il doit y avoir un respect mutuel.

Pour le groupe, les grands changements révolutionnaires ne sont pas pour maintenant. Mais un nouveau cycle devrait revenir et l'ouverture permanente d'espaces de parole dans les centres de planning familial permet de laisser la perspective ouverte et de ne pas refermer le livre de l'histoire.

Les participants ont évoqué ce qu'ils voulaient voir changer dans les années à venir : la présence accrue d'hommes, le fait que la contraception et l'avortement soient un problème de couple et non plus seulement de femmes, l'approfondissement de la diversité des langues et des cultures, etc.

Le groupe a aussi évoqué le problème de la laïcité. Les participants ne souhaitent pas que le centre de planning soit un lieu où on propose un modèle. Mais ils considèrent la laïcité comme une manière d'être présent à l'autre. Toutefois, le débat reste ouvert sur des questions de confrontations culturelles : les refuser ou en tenir compte (ex. une femme refusant un médecin homme).

Dans les rapports individuels et collectifs, à long terme, les groupes de parole sont une des perspectives proposées. Ainsi que la réduction, voire la suppression, de la dynamique de consultations pour s'ouvrir vers un travail communautaire, vers d'autres associations.

ATELIER 3

Atelier d'écriture inspiré par le CD *Les luttes au ventre*

Animatrice : Sophie Mulkers, doctorante à l'ULg

A l'occasion de son Université d'Hiver 2007 et de ses 35 ans d'existence, la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial a réalisé un reportage audio qui dévoile une parcelle de son histoire : *Femmes, des luttes au ventre. Le mouvement du Planning familial en Communauté française de Belgique : Dialogues et partage de mémoire*.

Il s'agit de regards croisés de femmes et d'une lecture intergénérationnelle de moments-clés qui ont marqué notre histoire ; avec une volonté délibérée de rendre hommage aux femmes qui ont mené l'une des plus grandes révolutions féministes du XX^e siècle : l'accès à la contraception et le droit à l'avortement.

L'atelier s'est articulé autour de trois périodes : le passé ou l'histoire des centres de planning familial, le présent, l'avenir et ses questionnements. Chaque période a donné lieu à l'une ou l'autre activité d'écriture alimentée par l'audition d'extraits du reportage.

Cet atelier n'avait d'autre objectif que de laisser libre cours à la créativité et à la sensibilité de chacune des participantes, face à la représentation qu'elles ont du mouvement du planning familial.

Les textes issus de cet atelier parlent finalement tous davantage du présent que du passé et du futur, chacune des participantes ayant raccroché les consignes de l'exercice d'écriture à sa propre réalité de travail, aux émotions vécues au jour le jour dans son centre.

Texte 1

« Au nom de valeurs qui définissent un bien et un mal, certains empêchent d'autres de décider librement, de manière réfléchie et éclairée de leur propre vie. Au nom de principes rigides et imposés des vies entières se passent à côté des rêves et aspirations de certains individus. À côté de ce qu'ils auraient pu être et le pire c'est quand ces mêmes individus, pour ne pas être bannis ou devenir fous, deviennent défenseurs envers et contre tout de ce qui fait leur propre malheur. On est alors impuissant à changer les choses. »

Texte 2 : Choisir

« Choisir sur quel fil aimer, ou choisir de filer à l'anglaise, ou choisir la pilule, le stérilet, ou l'anneau, le coït interrompu. Choisir qu'un enfant puisse arriver autrement que par hasard, ou qu'au hasard d'une rencontre au coin d'un bar, ou pourquoi pas, choisir de garder celui-là, ou en tous cas choisir. »

Texte 3 : Le temps, symbole du réveil

« A toi le temps ! Qu'est-ce que j'aime quand tu t'arrêtes. Mais on m'a soufflé à l'oreille que tu ne t'arrêtais plus. Mais alors, est-ce que moi, je peux, à certains moments le ressentir de façon aussi intense, comme le temps de tous les possibles ? ...Ah ! Laisser le temps, prendre le temps, pourquoi est-ce si difficile ? Vous qui souffrez, vous qui cherchez, vous creusez et interpellez votre propre vous-même. Pourquoi êtes-vous si pressés ? Le chemin n'est-il pas aussi beau et merveilleux que le but à atteindre ? Parents soyez patients. Nul ne cache une baguette magique dans son sac. Je crois que la souffrance de votre enfant vous inquiète, mais donnez-lui le temps, laissez-lui s'approprier ce temps. Le temps de l'espace, de la rencontre, afin qu'il mobilise ses ressources et s'ouvre à lui-même. N'est-ce pas justement en prenant soin du temps qu'il pourra nous échapper le moins possible. »

Texte 4 : Audace

« Oser chaque jour aller au-delà de soi, au-delà des apparences, les miennes et celles des autres. Oser l'authenticité de l'être, des émotions, de la rencontre. Oser être un acteur du changement, choisir la subversion clandestine au quotidien. »

Texte 5 : La boîte à coudre

« Du fil, du fil pour tisser, du fil pour recoudre.
Du fil pour tisser des foulards, du fil pour recoudre des hymens, des aiguilles pour nous éloigner, des couleurs pour nous rapprocher. Du fil pour nous solidariser, du fil pour y croire, en l'homme, en Dieu, en soi. De la soie pour faire des vers et ne pas se taire. »

ATELIER 4

Autogestion, co-gestion, coordination, direction... Dynamique, évolutions, dérives

Animatrice : Christine Vander Borgh, psychologue-psychothérapeute et superviseur

- Est-ce que l'autogestion a permis le changement. Est-ce qu'elle l'a porté, entretenu?
- Est-ce que l'autogestion a favorisé les liens entre l'individuel et le collectif ?

Le groupe a fait une série de constats.

L'autogestion est un mode de fonctionnement historique qui entraîne dans 90% des cas, un travail en circuit fermé. Les travailleurs sont à la fois au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale. Donc, il n'y a pas la logique démocratique d'une association qui est ouverte à la société civile.

Cela provoque des problèmes, puisque l'argent public et les exigences des pouvoirs publics, font que les décrets exigent une direction. Cela pose la difficulté d'assumer une direction de type classique vis-à-vis d'une équipe, avec un statut qui peut ne pas être renforcé par une reconnaissance salariale.

L'autogestion a-t-elle une valeur en soi ou a-t-elle servi à défendre un certain nombre de valeurs ? Là se pose un problème de transferts de générations. Dans le cadre du militantisme des débuts, l'autogestion était une évidence puisque les travailleurs étaient bénévoles, l'engagement était libre. Actuellement, la professionnalisation impose un contrat de travail avec des règles de législation sociale dans lesquelles l'autogestion se positionne difficilement. Un des grands défis supplémentaires de l'autogestion est de ne pas se laisser piéger par des relations affectives.

Comment concilier structures et créativité, professionnalisme et engagement politique ?

Comment favoriser une implication de tous et de chacun, peut être à travers d'autres modes que l'autogestion ?

ATELIER 5

Précarités et planning familial

Animateurs : Marianne Bailly et André Meert, Collectif Contraception de Seraing

L'atelier a d'abord repris un grand constat : la société post-industrielle a comme principaux facteurs de précarité, une pression constante sur la mobilité et la flexibilité totale des gens. Cela génère un immense sentiment d'impuissance, il n'y a plus d'espoir dans un changement, il n'y a pas un sentiment de révolte. Donc, cette énergie de la révolte risque d'être perdue et/ou de se retourner contre soi, ses proches, etc.

Un des enjeux des centres de planning familial est de trouver des leviers pour relancer cette espérance, cette force.

Une partie du débat a tourné autour de l'autonomie et du fait que, notamment, la formation des assistants sociaux les incite à favoriser l'autonomie de l'individu ; cela peut devenir une sorte d'injonction culpabilisatrice qui « coince » les individus et les travailleurs. L'évolution de centres de planning de type « services » (peut-être à cause de la reconnaissance par les pouvoirs publics) induit un formatage de la demande.

L'autonomie n'est jamais un phénomène individuel mais un processus collectif. C'est la construction d'une intelligence à plusieurs, à ne pas confondre avec l'indépendance

financière. Articuler l'individuel et le collectif revient à créer des espaces de paroles où ce qui est injuste peut être formulé, pour rendre la dignité et remettre les gens ensemble.

Trouver les mots à mettre sur l'injustice pour redonner de la légitimité au sentiment de révolte et pour rétablir un rapport du pouvoir. L'éducation populaire c'est apprendre ensemble pour avoir plus de pouvoir ; non pas un pouvoir négatif « sur », mais le pouvoir « de » et le pouvoir « avec ».

Ces pistes peuvent susciter le conflit au sein des équipes de centres parce que cela pourrait pousser à un conflit avec certains pouvoirs publics. En tous cas, cela impliquerait de regarder l'usager comme une personne à part entière en sachant que les facteurs d'humiliations, sociaux et économiques, sont déterminants sur la santé.

ATELIER 6

Violence conjugale : une problématique, plusieurs réalités

Animateurs : Claire Gavroy, Collectif contre les violences familiales et l'exclusion et Vincent Libert, Praxis

Le groupe a travaillé sur l'éducation et la conscientisation en mettant en place une grille de lecture conjointe entre PRAXIS et le Collectif contre les violences conjugales et familiales, pour analyser les dynamiques dans la violence conjugale.

Un point convergent est la construction d'un réseau de protection des femmes ou d'autres personnes subissant des violences. Ce réseau de protection associe les proches, les associations de professionnels et le système social et juridique.

En terme de rapports individuels et collectifs, le résultat escompté de cette synergie et notamment du travail de PRAXIS, c'est que l'auteur des violences ne les attribue plus à des influences extérieures, mais qu'à travers un travail collectif, il se rend compte qu'il est bien lui-même, auteur de la violence. Il y a tout un travail à faire par rapport à lui-même et cette responsabilisation devrait avoir un impact sur les rapports hommes/femmes.

ATELIER 7

Qu'est-ce que la culture du plaisir ?

Animateurs : Violaine Declerck, Aimer à l'ULB et Gérald Brassine, assistant social, psychothérapeute et auteur

Sur base de leurs expériences professionnelles, les animateurs ont constaté la difficulté des adultes à parler de sexualité avec les enfants. Or ceux-ci ont accès, via les médias notamment, à des informations qui les dépassent.

Si, actuellement, la culture du plaisir est très présente en surface, il y a un décalage certain avec l'accès réel des individus au plaisir, ce qui donne une place à la pornographie qui permet de surpasser ses inhibitions, au plaisir commercialisé qui produit des normes.

L'enjeu aujourd'hui serait d'aider les équipes éducatives à reconnaître la sexualité des enfants et transmettre une culture du plaisir.

En prenant l'angle des abus sexuels et de leur prévention, Gérald Brassine met en lumière l'inexistence d'une culture du plaisir dans les familles, ce qui permet les abus. Le déni, présent dans la quasi totalité des cultures, empêche de nommer les choses et enferme les enfants, voire les culpabilise sans leur donner les outils pour réagir. Généralement, dans les manuels de prévention, on tourne autour du pot, on parle de reproduction humaine, de fonctions, pas de sentiments, d'amour, de plaisir.

ATELIER 8

La reconnaissance juridique du fœtus

Animateur : Pierre Moonens, Centre de planning familial de Rochefort

La reconnaissance juridique du fœtus est purement et simplement une menace sur le droit des femmes, qui contient profondément l'idée d'une dissymétrie hommes/femmes. Le discours entourant la reconnaissance du fœtus, même sous le couvert de la défense des droits de l'homme, est un discours moral, politiquement correct qui remet en question la liberté de la femme et la réduit à un rôle reproducteur.

Toutefois, le groupe estime qu'on ne travaille pas suffisamment par rapport au deuil. Lorsqu'un fœtus est perdu, comment laisser place à ce deuil ? Quelle forme lui donner ? Comment permettre à chacun de vivre ce deuil ? On a évoqué des cimetières, des rites, etc. Le fait de ne pas prendre en compte ce deuil, fait que certaines femmes confondent cela avec la nostalgie du prénom, du statut, qu'elles auraient pu donner à cet enfant. Il y a alors un risque qu'elles soient solidaires avec des idées conservatrices de reconnaissance juridique du fœtus.